



Assemblée générale

Distr.
GENERALE

A/42/573
1er octobre 1987
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS/ESPAGNOL
FRANCAIS

Quarante-deuxième session
Point 60 de l'ordre du jour

REDUCTION DES BUDGETS MILITAIRES

Données normalisées sur les dépenses militaires
communiquées par les Etats

Rapport du Secrétaire général

TABLE DES MATIERES

	<u>Pages</u>
I. INTRODUCTION	3
II. REPONSES RECUES DES GOUVERNEMENTS	5
Allemagne, République fédérale d'	5
Argentine	9
Autriche	11
Belgique	16
Canada	20
Danemark	24
El Salvador	26
Espagne	30
Etats-Unis d'Amérique	32
Finlande	38
France	42
Grèce	45
Irlande	47

TABLE DES MATIERES (suite)

	<u>Pages</u>
Liban	51
Malaisie	55
Norvège	57
Nouvelle-Zélande	61
Panama	65
Pays-Bas	80
Roumanie	85
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	88
Suède	94
Thaïlande	98
Turquie	100

ANNEXE

Instrument de publication et directives s'y rapportant	103
--	-----

I. INTRODUCTION

1. Le 12 décembre 1985, l'Assemblée générale a adopté la résolution 40/91 B, dans laquelle elle a, notamment, réitéré sa recommandation selon laquelle tous les Etats Membres devraient faire rapport au Secrétaire général tous les ans, avant le 30 avril, en utilisant l'instrument de publication (voir l'annexe du présent document), sur leurs dépenses militaires de l'exercice budgétaire le plus récent pour lequel des données sont disponibles. Au paragraphe 8 de cette résolution, l'Assemblée a souligné à nouveau la nécessité d'augmenter le nombre des Etats faisant rapport, afin d'obtenir la participation du plus large éventail possible d'Etats appartenant à des régions géographiques différentes et représentant des systèmes budgétaires différents.

2. En application de cette recommandation, le Secrétaire général, dans une note verbale datée du 2 janvier 1987, a prié tous les Etats Membres de présenter leur rapport le 30 avril 1987 au plus tard.

3. En réponse à sa note verbale, le Secrétaire général a reçu des rapports de 24 pays, dont 22 ont utilisé l'instrument de publication. On trouvera ces réponses à la section II du présent rapport. Les réponses reçues par la suite seront publiées dans des additifs au présent rapport.

Note explicative

Les chiffres des tableaux du présent document ont été communiqués par les Etats sur la base de l'instrument de publication internationale normalisée des dépenses militaires. A des fins analytiques, les renseignements communiqués dans les 24 réponses ont été informatisés, sous réserve d'ajustements mineurs, de manière à se conformer aux pratiques statistiques standard.

On peut consulter les réponses des Etats au Département des affaires de désarmement, au Siège de l'Organisation des Nations Unies.

II. REPONSES RECUES DES GOUVERNEMENTS

ALLEMAGNE, REPUBLIQUE FEDERALE D'

[Original : anglais]
[6 mai 1987]

1. Comme les années précédentes, la République fédérale d'Allemagne communique des données concernant ses dépenses militaires sur la base de l'instrument de publication internationale normalisée des dépenses militaires.

2. La République fédérale d'Allemagne réaffirme avec conviction que l'instrument de publication de l'ONU a démontré ces dernières années sa viabilité et son utilité. Elle continue à estimer que les Etats Membres qui ne l'ont pas encore fait devraient, dès que possible, participer au système de publication des dépenses militaires mis au point par l'ONU qui représente un moyen efficace de renforcer la confiance entre les Etats et un premier pas important vers la tenue de négociations devant aboutir à une réduction des dépenses militaires équilibrée et arrêtée d'un commun accord.

Instrument de publication internationale normalisée
des dépenses militaires

(Dépenses effectives aux prix courants)

Pays : ALLEMAGNE, REPUBLIQUE FEDERALE D'

Exercice financier : 1er janvier-31 décembre 1985

Monnaie nationale et unité de mesure : deutsche mark (millions)

(L'unité de mesure ne doit pas dépasser 1/10 000 du total des dépenses militaires)

Types de forces	Forces stratégiques (1)	Forces terrestres (2)	Forces navales (3)	Forces aériennes (4)	Autres forces de combat (5)	Soutien, administration et commandement		Forces paramilitaires (8)	Territoire national (9)	Aide militaire		Total des dépenses militaires (1-12) (13)	Défense civile (14)
						Soutien (6)	Commandement (7)			Stranger (10)	Maintenance de la paix (ONU) (11)		
1. FONCTIONNEMENT	-	14 512	2 844	6 841	-	10 947	372	-	-	9	-	35 525	429
1.1 Personnel	-	10 130	1 558	4 149	-	5 280	340	-	-	-	-	21 510	197
1.1.1 Conscrits	-	2 282	132	482	-	11	-	-	-	-	-	2 907	-
1.1.2 Autres personnels militaires, y compris les réserves	-	6 054	1 017	2 741	-	537	134	-	-	-	-	10 483	-
1.1.3 Civils	-	1 794	409	971	-	4 731	214	-	-	-	-	8 119	197
1.2 Opérations et entretien	-	4 382	1 287	2 646	-	5 667	24	-	-	-	-	14 006	232
1.2.1 Fournitures d'usage courant	-	1 002	236	666	-	174	1	-	-	-	-	2 078	55
1.2.2 Entretien et réparations	-	3 186	1 029	1 918	-	926	21	-	-	9	-	7 089	53
1.2.3 Frais de voyage, etc.	-	194	22	62	-	30	3	-	-	-	-	310	11
1.2.4 Loyers immobiliers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	26
1.2.5 Divers	-	-	-	-	-	4 547	-	-	-	-	-	4 538	87
2. ACHATS ET CONSTRUCTION	-	6 549	2 233	3 391	-	1 847	55	-	-	-	-	14 206	361
2.1 Achats	-	5 623	2 123	3 121	-	434	6	-	-	131	-	11 430	205
2.1.1 Aéronautique et moteurs	-	140	1 037	2 063	-	47	-	-	-	48	-	3 335	3
2.1.2 Missiles, y compris les têtes classiques	-	-	-	-	-	-	-	-	-	14	-	14	-
2.1.3 Têtes et bombes nucléaires	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	1	-
2.1.4 Navires et bateaux	-	1	701	1	-	30	-	-	-	36	-	769	2
2.1.5 Véhicules blindés	-	2 000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2 000	-
2.1.6 Artillerie	-	324	27	303	-	6	-	-	-	14	-	674	-
2.1.7 Autres armes des forces terrestres	-	-	-	-	-	6	-	-	-	-	-	6	-
2.1.8 Munitions	-	1 692	230	332	-	28	-	-	-	-	-	2 282	-
2.1.9 Electronique et communications	-	446	75	170	-	134	5	-	-	-	19	848	32
2.1.10 Véhicules non blindés	-	716	30	195	-	85	1	-	-	-	-	1 026	80
2.1.11 Divers	-	304	23	58	-	99	1	-	-	-	-	484	89
2.2 Construction	-	926	116	270	-	1 413	49	-	-	-	-	2 768	156
2.2.1 Bases aériennes, aérodromes	-	27	42	109	-	-	-	-	-	-	-	177	-
2.2.2 Bases de lancement de missiles	-	-	-	12	-	-	-	-	-	-	-	12	-
2.2.3 Bases et installations navales	-	-	19	-	-	-	-	-	-	-	-	19	-
2.2.4 Electronique, etc.	-	2	1	28	-	2	-	-	-	-	-	34	11
2.2.5 Installations pour le personnel	-	595	2	49	-	83	-	-	-	-	-	729	26
2.2.6 Locaux médicaux	-	-	-	-	-	10	-	-	-	-	-	10	11
2.2.7 Installations d'entraînement	-	176	20	8	-	69	-	-	-	-	-	273	5
2.2.8 Magasins, dépôts, etc.	-	80	19	59	-	56	-	-	-	-	-	213	1
2.2.9 Locaux de commandement et d'administration	-	46	7	5	-	62	49	-	-	-	-	169	-
2.2.10 Ouvrages fortifiés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
2.2.11 Abris	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
2.2.12 Terrains	-	-	-	-	-	149	-	-	-	-	-	149	-
2.2.13 Divers	-	-	-	-	-	982	-	-	-	-	-	982	9
3. RECHERCHE-DEVELOPPEMENT	-	-	-	-	-	2 461	-	-	-	-	-	2 461	6
3.1 Recherche fondamentale et appliquée	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	4
3.2 Développement, essais et évaluation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1
4. TOTAL (1+2+3)	-	21 061	5 077	10 232	-	15 255	427	-	-	140	-	52 192	795

(Voir notes du tableau page suivante.)

Notes explicatives

1. 1.1 (Personnel)

Ces chiffres ne comprennent pas les pensions.

2. 1.2.1 (Fournitures d'usage courant)

Cette rubrique recouvre les dépenses de carburant, huile et lubrifiants, de cantine (mess) et d'achat de vêtements de remplacement, de médicaments et de pansements.

3. 1.2.3 (Frais de voyage, etc.)

Cette rubrique comprend les dépenses au titre de services divers : frais postaux, frais de chargement et de transport, de télécommunication, dépenses de bureau telles que fournitures, frais d'impression, etc.

Dans le système de comptabilité des forces armées fédérales les frais de voyage sont considérés comme des dépenses de personnel et figurent dans les rubriques 1.1.1 à 1.1.3 (178 millions de deutsche marks en 1985). La ventilation de ces chiffres par élément demanderait un surcroît de temps et de ressources.

4. 1.2.4 (Loyers immobiliers)

Les loyers immobiliers (72 millions de deutsche marks en 1985) sont, sauf dans le cas de la colonne 14, inclus dans les frais d'entretien et de réparation de biens immobiliers dans la rubrique 1.2.2. Il n'est pas possible de fournir des données distinctes pour chacun de ces trois services.

5. 2.1.2 (Missiles)

Les achats de missiles figurent sous la rubrique 2.1.1.

6. 2.1.6 (Artillerie) et 2.1.7 (Autres armes des forces terrestres)

Il n'est pas possible de fournir des chiffres distincts pour chacune de ces rubriques. La somme des dépenses y relatives figure sous la rubrique 2.1.6.

ARGENTINE

[Original : espagnol]
[20 avril 1987]

Instrument de publication internationale normalisée
des dépenses militaires

(Dépenses effectives aux prix courants)

Pays : ARGENTINE

Exercice financier : 1er janvier-31 décembre 1986

Monnaie nationale et unité de mesure : austral - (milliers); 1 = 0,93 dollar

(L'unité de mesure ne doit pas dépasser 1/10 000 du total des dépenses militaires)

ARGENTINE

ARGENTINE, (milliers d'australien)

Types de forces	Forces stratégiques (1)	Forces terrestres (2)	Forces navales (3)	Forces aériennes (4)	Autres forces de combat (5)	Soutien, administration et commandement		Forces paramilitaires (8)	Aide militaire			Total des dépenses militaires (1 - 12) (13)	Défense civile (14)
						Soutien (6)	Commandement (7)		Territoire national (9)	Etranger (10)	Maintien de la paix (ONU) (11)		
1. FONCTIONNEMENT	-	450 072	280 156	404 600	-	..	47 601	293 345	-	-	-	1 475 854	...
1.1 Personnel	-	283 724	170 713	177 790	-	..	25 610	143 824	-	-	-	801 661	...
1.1.1 Conscrits													
1.1.2 Autres personnels militaires, y compris les réserves													
1.1.3 Civils													
1.2 Opérations et entretien													
1.2.1 Fournitures d'usage courant													
1.2.2 Entretien et réparations													
1.2.3 Frais de voyage, etc.													
1.2.4 Logers immobiliers													
1.2.5 Divers													
2. ACHATS ET CONSTRUCTION													
2.1 Achats													
2.1.1 Aéronaves et moteurs		29 798	55 127	86 555	-	..	2 341	11 070	-	-	-	184 891	...
2.1.2 Missiles, y compris les têtes classiques		15 502	53 810	52 885	-	..	2 083	9 503	-	-	-	133 783	...
2.1.3 Véhicules blindés													
2.1.4 Navires et bateaux													
2.1.5 Artillerie													
2.1.6 Autres armes des forces terrestres													
2.1.7 Munitions													
2.1.8 Electronique et communications													
2.1.9 Véhicules non blindés													
2.1.10 Divers													
2.2 Achats et Construction		14 296	1 317	33 670	-	..	258	4 567	-	-	-	51 108	...
2.2.1 Bases aériennes, aérodromes													
2.2.2 Bases de lancement de missiles													
2.2.3 Bases et installations navales													
2.2.4 Electronique, etc.													
2.2.5 Installations pour le personnel													
2.2.6 Locaux médicaux													
2.2.7 Installations d'entraînement													
2.2.8 Magasins, dépôts, etc.													
2.2.9 Locaux de commandement et d'administration													
2.2.10 Ouvrages fortifiés													
2.2.11 Abris													
2.2.12 Terrains													
2.2.13 Divers													
3. RECHERCHE-DEVELOPPEMENT													
3.1 Recherche fondamentale et appliquée			20	2 382	-	..	6 142	-	-	-	-	8 540	...
3.2 Développement, essais et évaluation													
4. TOTAL (1+2+3)	-	479 870	335 303	493 537	-	..	56 164	34 415	-	-	-	1 669 289	...

AUTRICHE

[Original : anglais]
[18 mai 1987]

Instrument de publication internationale normalisée
des dépenses militaires

(Dépenses effectives aux prix courants)

Pays : AUTRICHE

Exercice financier : 1er janvier-31 décembre 1986

Monnaie nationale et unité de mesure : schilling (millions)

(L'unité de mesure ne doit pas dépasser 1/10 000 du total des dépenses militaires)

AUTRICHE

AUTRICHE (millions de schillings)

Types de forces		Forces stratégiques (1)	Forces terrestres (2)	Forces navales (3)	Forces aériennes b/ (4)	Autres forces de combat (5)	Soutien, administra- tion et commandement		Forces para- militaires (8)	Aide militaire			Non ventilées (12)	Total des dépenses militaires (1 - 12) (13)	Dépense civile a/ (14)
Types de coûts							Soutien (6)	Comman- dement (7)		Territoire national (9)	Etranger (10)	Maintien de la paix c/ (ONU) (11)			
1. FONCTIONNEMENT			11 567					597					60	12 224	
1.1 Personnel			8 464					544					47	9 055	
1.1.1 Consécrits			2 974											2 974	
1.1.2 Autres personnels militaires, y compris les réserves			5 490											5 490	
1.1.3 Civils			a/ 3 103												
1.2 Opérations et entretien								53					13	3 169	
1.2.1 Fournitures d'usage courant													1 661	1 661	
1.2.2 Entretien et réparations															
1.2.3 Frais de voyage, etc.															
1.2.4 Loyers immobiliers															
1.2.5 Divers															
2. ACHATS ET CONSTRUCTION			5 463				1 073	5					212	212	
2.1 ACHATS			5 453					5					3	6 544	
2.1.1 Aéronaves et moteurs													3	5 461	
2.1.2 Missiles, y compris les têtes classiques															
2.1.3 Têtes et bombes nucléaires															
2.1.4 Navires et bateaux															
2.1.5 Véhicules blindés															
2.1.6 Artillerie															
2.1.7 Autres armes des forces terrestres															
2.1.8 Munitions															
2.1.9 Electronique et communications															
2.1.10 Véhicules non blindés															
2.1.11 Divers															
2.2 Construction		10					1 073 g/							1 083	
2.2.1 Bases aériennes, aérodromes															
2.2.2 Bases de lancement de missiles															
2.2.3 Bases et installations navales															
2.2.4 Electronique, etc.															
2.2.5 Installations pour le personnel															
2.2.6 Locaux médicaux															
2.2.7 Installations d'entraînement															
2.2.8 Magasins, dépôts, etc.															
2.2.9 Locaux de commandement et d'administration															
2.2.10 Ouvrages fortifiés															
2.2.11 Abris															
2.2.12 Terrains		10												10	
2.2.13 Divers															
3. RECHERCHE-DEVELOPPEMENT h/															
3.1 Recherche fondamentale et appliquée															
3.2 Développement, essais et évaluation															
4. TOTAL (1+2+3)		17 030			b/		1 073	602				c/	63	18 768	a/

(Voir notes du tableau page suivante)

(Notes du tableau)

Remarques : Les chiffres correspondent aux montants inscrits au budget.

a/ Relève du Ministère fédéral de l'intérieur; ne dépend pas du Ministère de la défense nationale.

b/ Inclus dans la colonne 2.

c/ Les dépenses pour les troupes de maintien de la paix de l'ONU, qui se sont élevées à 240,4 millions de schillings (non compris la solde de base du personnel en service actif) sont incluses dans la colonne 2.

d/ Inclus dans le poste 1.1.2.

e/ Inclus dans le poste 1.2.5.

f/ Inclus dans le poste 1.2.5.

g/ Budget du Ministère fédéral de la construction et de la technologie.

h/ Inclus dans les postes 1 et 2.

En 1986, certains des postes de dépense du budget ont été regroupés sous deux catégories, à savoir "Personnel" et "Achats et fonctionnement". Les chiffres indiqués tiennent compte de cette nouvelle ventilation. Une partie des dépenses inscrites au poste "Opérations et entretien" ont été transférées à la rubrique "Achats et construction", ce qui explique que les dépenses inscrites à cette rubrique aient augmenté en 1986 par rapport à 1985.

A titre de comparaison, suivant l'ancienne classification, la ventilation des dépenses pour la colonne 2 est la suivante :

1. FONCTIONNEMENT	13 031 millions de schillings
1.1 Personnel	8 464 millions de schillings
1.2 Opérations et entretien	4 567 millions de schillings
2. ACHATS ET CONSTRUCTION	3 999 millions de schillings

Partie II

1. Afin d'évaluer approximativement les coûts de substitution de l'appel des conscrits par le secteur militaire, les pays sont priés de fournir les renseignements suivants :

a) Salaire moyen que les conscrits auraient vraisemblablement touché dans le secteur civil au cours de l'année examinée s'ils n'avaient pas été employés par le secteur militaire.

Réponse : 14 x 11 092 schillings par an (montant brut)

Si cette estimation n'est pas connue, les pays sont priés de suggérer un salaire moyen dans le secteur civil aisément accessible qui puisse, selon eux, raisonnablement servir à mesurer le coût de substitution.

b) Nombre d'années de service militaire effectuées par les conscrits au cours de l'année examinée.

Réponse : ...

2. S'agissant du point d) des directives particulières, les pays sont priés d'indiquer ci-dessous le montant total de l'aide militaire reçue de l'étranger au cours de l'année examinée. Ce montant doit être libellé dans l'unité monétaire utilisée pour le tableau en convertissant de préférence les devises étrangères en monnaie nationale au moyen du taux annuel moyen sur le marché ou de la parité de change pratiquée par le Fonds monétaire international.

Réponse : ...

3. S'agissant des alinéas n) et o) (voir annexe), la valeur des renseignements demandés ici doit être identique à celle indiquée dans le tableau. On demande les chiffres totaux et, si possible, leur ventilation par type de forces comme dans les colonnes 1 à 12 du tableau, pour les rubriques suivantes :

Epuisement des stocks de munitions :

Vente par le secteur militaire de :

a) Terrains	)
	)
b) Biens immobiliers autres	)
que les terrains	)
	)
c) Matériel	)
	)
d) Services	)
	)
e) Divers	)

Recettes totales :
619 millions de schillings

4. Indiquer si les statistiques portant sur les catégories suivantes sont disponibles ou non pour l'année examinée.

	<u>Réponse</u>	
	<u>Disponible</u>	<u>Non disponible</u>
Indice des prix touchant le secteur militaire		X
Exportations de matériel militaire		X
i) Par pays		X
ii) Par région		X
Importations de matériel militaire		X
i) Par pays		X
ii) Par région		X

5. En l'absence d'un taux de conversion auquel ils puissent se référer ou s'ils estiment ce taux impropre à la conversion des dépenses militaires, les pays sont priés d'indiquer d'autres méthodes permettant de comparer leurs dépenses militaires à celles des autres pays.

Taux de change moyen en 1986 :

1 dollar des Etats-Unis = 15,27 schillings

Parité de pouvoir d'achat en décembre 1986 :

1 dollar des Etats-Unis = 16,87 schillings

BELGIQUE

[Original : français]
[7 mai 1987]

Instrument de publication internationale normalisée
des dépenses militaires

(Dépenses effectives aux prix courants)

Pays : BELGIQUE

Exercice financier : 1er janvier-31 décembre 1985

Monnaie nationale et unité de mesure : franc belge (millions)

(L'unité de mesure ne doit pas dépasser 1/10 000 du total des dépenses militaires)

Types de coûts	Type(s) de forces	Forces stratégiques (1)	Forces terrestres (2)	Forces navales (3)	Forces aériennes (4)	Autres forces de combat (5)	Soutien, administration et commandement		Forces paramilitaires (8)	Aide militaire			Total des dépenses militaires (1 - 12) (13)	Défense civile (14)
							Soutien (6)	Commandement (7)		Territoire national (9)	Etranger (10)	Maintien de la paix (ONU) (11)		
1. <u>FONCTIONNEMENT</u>														
1.1 <u>Personnel</u>														
1.1.1 Conscrits		363 545	34 196	185 551			100 387		166 183				36 699	
1.1.2 Autres personnels militaires, y compris les réserves		272 927	24 102	113 962			76 916		146 107				36 699	
1.1.3 Civils		4 264	219	850			820		5				34 278	
1.2 <u>Opérations et entretien</u>														
1.2.1 Fournitures d'usage courant		249 014	22 915	110 084			57 350		141 287				580 650	
1.2.2 Entretien et réparations		19 649	1 048	3 028			18 746		4 815				49 707	
1.2.3 Frais de voyage, etc.		90 618	10 014	71 589			23 471		20 076				215 768	
1.2.4 Loyers immobiliers		48 971	3 209	33 941			13 806		6 980				106 907	
1.2.5 Divers		25 039	5 933	29 996			2 031		3 301				66 300	
2. <u>ACHATS ET CONSTRUCTION</u>														
2.1 <u>Achats</u>		10 185	565	2 025			2 308		3 757				18 840	
2.1.1 Mitrailleuses et moteurs		2 149	-	36			310		5 139				7 634	
2.1.2 Missiles, y compris les têtes classiques		4 274	307	5 591			5 016		699				16 037	
2.1.3 Têtes et bombes nucléaires		139 056	27 741	56 777			11 810		2 660		22 235		276 319	
2.1.4 Navires et bateaux		133 098	27 178	56 685			1 490		2 660				221 111	
2.1.5 Véhicules blindés														
2.1.6 Artillerie														
2.1.7 Autres armes des forces terrestres														
2.1.8 Munitions														
2.1.9 Electronique et communications														
2.1.10 Véhicules non blindés														
2.1.11 Divers														
2.2 <u>Construction</u>		5 958	563	92			10 320				22 235		16 040	
2.2.1 Bases aériennes, aérodromes														
2.2.2 Bases de lancement de missiles														
2.2.3 Bases et installations navales														
2.2.4 Electronique, etc.														
2.2.5 Installations pour le personnel														
2.2.6 Locaux médicaux														
2.2.7 Installations d'entraînement														
2.2.8 Magasins, dépôts, etc.														
2.2.9 Locaux de commandement et d'administration														
2.2.10 Ouvrages fortifiés														
2.2.11 Abris														
2.2.12 Terrains														
2.2.13 Divers														
3. <u>RECHERCHE-DEVELOPPEMENT</u>														
3.1 Recherches fondamentales et appliquées							397		13					410
3.2 Développement, essais et évaluation							397		13					410
4. TOTAL (1+2+3)		502 601	61 937	242 328			112 594		168 956		22 235		52 730	1 163 290

Notes explicatives

1. Types de forces

a) Colonne 6 et 7 : la distinction entre forces de soutien et commandement centraux n'est pas possible actuellement;

b) Colonne 8 : force paramilitaire. Les unités de la Gendarmerie nationale répondent à la définition reprise au point c) des directives.

2. Types de coûts

a) Les renseignements complémentaires demandés dans les rubriques i, k, l, n des directives, ne sont pas disponibles;

b) La distinction entre les dépenses sous les rubriques 3.1 et 3.2 n'est pas possible actuellement.

Partie II

1. a) Salaire moyen que les conscrits auraient vraisemblablement touché dans le secteur civil au cours de l'année examinée s'ils n'avaient pas été employés par le secteur militaire.

Réponse : non disponible

b) Nombre d'années de service militaire effectuées par les conscrits au cours de l'année examinée.

Réponse : 8 ou 10 mois

2. Montant total de l'aide militaire reçue de l'étranger au cours de l'année examinée.

Réponse : néant

3. Epuisement des stocks de munitions : non disponible.

Vente par le secteur militaire de :

a) Terrains	)	
	)	
b) Biens immobiliers autres que les terrains	)	142,2 millions de francs belges
	)	
c) Matériel	)	
	)	
d) Services	)	non disponible
	)	
e) Divers	)	

4. Disponible ou non pour l'année examinée :

	<u>Réponse</u>	
	<u>Disponible</u>	<u>Non disponible</u>
Indice des prix touchant le secteur militaire		X
Exportations de matériel militaire		X
i) Par pays		X
ii) Par région		X
Importations de matériel militaire		
i) Par pays	X	
ii) Par région		X

5. Taux de conversion de référence pour l'année 1985 : un dollar des Etats-Unis = 59,37800 francs belges.

CANADA

[Original : anglais]
[26 mai 1987]

Instrument de publication internationale normalisée
des dépenses militaires

(Dépenses effectives aux prix courants)

Pays : CANADA

Exercice financier : 1er avril 1985-31 mars 1986

Monnaie nationale et unité de mesure : dollar canadien (millions)

(L'unité de mesure ne doit pas dépasser 1/10 000 du total des dépenses militaires)

Types de forces Types de coûts	Forces stratégiques (1)	Forces terrestres (2)	Forces navales (3)	Forces aériennes (4)	Autres forces de combat (5)	Soutien, adminis- tration et commandement		Forces para- militaires (8)	Terri- toire national (9)	Aide militaire		Non ventilés (12)	Total des dépenses militaires (1-12) (13)	Défense civile (14)
						Soutien (6)	Comman- dement (7)			Etranger (10)	de la paix (ONU) (11)			
1. <u>FONCTIONNEMENT</u>	-	14 533	10 227	21 859	-	11 762	10 945	-	-	1 188	421	-	70 935	173
1.1 <u>Personnel</u>	-	9 315	6 087	10 700	-	8 084	9 482	-	-	-	287	-	43 955	37
1.1.1 Conscrits	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	8
1.1.2 Autres personnels militaires, y compris les réserves	-	8 044	4 138	8 605	-	5 014	6 192	-	-	-	287	-	32 480	-
1.1.3 Civils	-	1 271	1 949	1 895	-	3 070	3 290	-	-	-	-	-	11 475	29
1.2 <u>Opérations et entretien</u>	-	5 218	4 140	11 159	-	3 678	1 463	-	-	-	134	-	26 980	136
1.2.1 Fournitures d'usage courant	-	2 606	2 083	5 878	-	1 161	609	-	-	1 188	30	-	12 367	11
1.2.2 Entretien et réparations	-	860	1 317	3 000	-	351	125	-	-	-	5	-	5 659	-
1.2.3 Frais de voyage, etc.	-	829	375	770	-	571	343	-	-	-	42	-	2 930	14
1.2.4 Loyers immobiliers	-	76	44	125	-	4	6	-	-	-	-	-	255	-
1.2.5 Divers	-	847	321	1 386	-	1 591	380	-	-	-	57	-	5 770	111
2. <u>ACHATS ET CONSTRUCTION</u>	-	3 129	6 531	10 342	-	2 155	-	-	-	1 188	-	143	22 300	-
2.1 <u>Achats</u>	-	2 782	6 015	9 968	-	1 719	-	-	-	-	-	-	20 484	-
2.1.1 Missiles, y compris les têtes classiques	-	-	-	8 244	-	-	-	-	-	-	-	-	8 244	-
2.1.2 Têtes et bombes nucléaires	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
2.1.3 Navires et bateaux	-	-	4 378	-	-	-	-	-	-	-	-	-	4 378	-
2.1.4 Véhicules blindés	-	203	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	203	-
2.1.5 Artillerie	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
2.1.6 Autres armes des forces terrestres	-	252	22	16	-	92	-	-	-	-	-	-	382	-
2.1.7 Munitions	-	1 349	943	868	-	544	-	-	-	-	-	-	3 704	-
2.1.8 Electronique et communications	-	118	197	399	-	726	-	-	-	-	-	-	1 430	-
2.1.9 Véhicules non blindés	-	560	80	190	-	184	-	-	-	-	-	-	1 014	-
2.1.10 Divers	-	300	395	261	-	173	-	-	-	-	-	143	1 129	-
2.2 <u>Construction</u>	-	347	516	375	-	436	-	-	-	-	-	-	1 817	-
2.2.1 Bases aériennes, aérodromes	-	-	-	151	-	-	-	-	-	-	-	-	151	-
2.2.2 Bases de lancement de missiles	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
2.2.3 Bases et installations navales	-	-	398	-	-	-	-	-	-	-	-	-	398	-
2.2.4 Electronique, etc.	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
2.2.5 Installations pour le personnel	-	96	13	108	-	120	-	-	-	-	-	-	337	-
2.2.6 Locaux médicaux	-	-	52	-	-	22	-	-	-	-	-	-	74	-
2.2.7 Installations d'entraînement	-	160	-	-	-	5	-	-	-	-	-	-	165	-
2.2.8 Magasins, dépôt, etc.	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
2.2.9 Locaux de commandement et d'administration	-	3	50	111	-	284	-	-	-	-	-	-	448	-
2.2.10 Ouvrages fortifiés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
2.2.11 Abris	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
2.2.12 Terrains	-	3	3	5	-	3	-	-	-	-	-	-	14	-
2.2.13 Divers	-	85	276	170	-	2	-	-	-	-	-	143	230	-
3. <u>RECHERCHE-DEVELOPPEMENT</u>	-	68	-	-	-	644	-	-	-	-	-	-	1 158	-
3.1 Recherche fondamentale et appliquée	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
3.2 Développement, essais et évaluation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
4. <u>TOTAL (-4+3)</u>	-	17 730	17 034	32 371	-	14 561	10 945	-	-	1 188	421	143	94 393	173

Partie II

1. Afin d'évaluer approximativement les coûts de substitution de l'appel des conscrits par le secteur militaire, les pays sont priés de fournir les renseignements suivants :

a) Le salaire moyen qu les conscrits auraient vraisemblablement touché dans le secteur civil au cours de l'année examinée s'ils n'avaient pas été employés par le secteur militaire.

Réponse : sans objet

Si cette estimation n'est pas connue, les pays sont priés de suggérer un salaire moyen dans le secteur civil aisément accessible qui puisse, selon eux, raisonnablement servir à mesurer le coût de substitution.

b) Le nombre d'années de service militaire effectuées par les conscrits au cours de l'année examinée.

Réponse : sans objet

2. S'agissant du point d) des directives particulières (voir annexe), les pays sont priés d'indiquer ci-dessous le montant total de l'aide militaire reçue de l'étranger au cours de l'année examinée. Ce montant doit être libellé dans l'unité monétaire utilisée pour le tableau en convertissant de préférence les devises étrangères en monnaie nationale au moyen du taux annuel sur le marché ou de la parité de change pratiquée par le Fonds monétaire international.

Réponse : néant

3. S'agissant des alinéas n et o), la valeur des renseignements demandés ici doit être identique à celle indiquée dans le tableau. On demande les chiffres totaux et, si possible, leur ventilation par type de forces comme dans les colonnes 1 à 12 du tableau, pour les rubriques suivantes :

Epuisement des stocks de munitions : 140 millions de dollars canadiens par an

Vente par le secteur militaire de :

a) Terrains :

b) Biens immobiliers autres que les terrains :

c) Matériel : négligeable

d) Services : négligeable

e) Divers :

4. Le groupe souhaiterait savoir si les statistiques portant sur les catégories suivantes sont disponibles ou non pour l'année examinée.

		<u>Réponse</u>	
		<u>Disponible</u>	<u>Non disponible</u>
Indice des prix touchant le secteur militaire		X	
Exportations de matériel militaire			X
i)	Par pays		X
ii)	Par région		X
Importations de matériel militaire		X	
i)	Par pays	X	
ii)	Par région	X	

5. En l'absence d'un taux de conversion auquel ils puissent se référer ou s'ils estiment ce taux impropre à la conversion des dépenses militaires, les pays sont priés d'indiquer d'autres méthodes permettant de comparer leurs dépenses militaires à celles des autres pays.

DANEMARK

[Original : anglais]
[14 mai 1987]

Instrument de publication internationale normalisée
des dépenses militaires

(Dépenses effectives aux prix courants)

Pays : DANEMARK

Exercice financier : 1er janvier-31 décembre 1986

Monnaie nationale et unité de mesure : couronne danoise (millions)

(L'unité de mesure ne doit pas dépasser 1/10 000 du total des dépenses militaires)

Types de forces		Types de coûts													Types de forces	
		Types de coûts														
		Types de coûts														
		Types de coûts														
		Types de coûts														
		Types de coûts														
		Types de coûts														
		Types de coûts														
		Types de coûts														
		Types de coûts														
		Types de coûts														
		Types de coûts														
		Types de coûts														
		Types de coûts														
		Types de coûts														
		Types de coûts														
		Types de coûts														
		Types de coûts														
		Types de coûts														
		Types de coûts														
		Types de coûts														
		Types de coûts														
		Types de coûts														
		Types de coûts														
		Types de coûts														
		Types de coûts														
		Types de coûts														
		Types de coûts														
		Types de coûts														
		Types de coûts														
		Types de coûts														
		Types de coûts														
		Types de coûts														
		Types de coûts														
		Types de coûts														
		Types de coûts														
		Types de coûts														
		Types de coûts														
		Types de coûts														
		Types de coûts														
		Types de coûts														
		Types de coûts														
		Types de coûts														
		Types de coûts														
		Types de coûts														
		Types de coûts														
		Types de coûts														
		Types de coûts														
		Types de coûts														
		Types de coûts														
		Types de coûts														
		Types de coûts														
		Types de coûts														
		Types de coûts														
		Types de coûts														
		Types de coûts														
		Types de coûts														
		Types de coûts														
		Types de coûts														
		Types de coûts														
		Types de coûts														
		Types de coûts														
		Types de coûts														
		Types de coûts														
		Types de coûts														
		Types de coûts														
		Types de coûts														
		Types de coûts														
		Types de coûts														
		Types de coûts														
		Types de coûts														
		Types de coûts														
		Types de coûts														
		Types de coûts														
		Types de coûts														
		Types de coûts														
		Types de coûts														
		Types de coûts														
		Types de coûts														
		Types de coûts														
		Types de coûts														
		Types de coûts														
		Types de coûts														
		Types de coûts														
		Types de coûts														
		Types de coûts														
		Types de coûts														
		Types de coûts														
		Types de coûts														
		Types de coûts														
		Types de coûts														
		Types de coûts														
		Types de coûts														
		Types de coûts														
		Types de coûts														
		Types de coûts														
		Types de coûts														
		Types de coûts														
		Types de coûts														
		Types de coûts														
		Types de coûts														
		Types de coûts														
		Types de coûts														
		Types de coûts														
		Types de coûts														
		Types de coûts														
		Types de coûts														
		Types de coûts														
		Types de coûts														
		Types de coûts														
		Types de coûts														
		Types de coûts														
		Types de coûts														
		Types de coûts														
		Types de coûts														
		Types de coûts														
		Types de coûts														
		Types de coûts														
		Types de coûts														
		Types de coûts														
		Types de coûts														
		Types de coûts														
		Types de coûts														
		Types de coûts														
		Types de coûts														
		Types de coûts														
		Types de coûts														
		Types de coûts														
		Types de coûts														
		Types de coûts														
		Types de coûts														
		Types de coûts														
		Types de coûts														
		Types de coûts														
		Types de coûts														
		Types de coûts														
		Types de coûts														
		Types de coûts														
		Types de coûts														
		Types de coûts														
		Types de coûts														
		Types de coûts														

EL SALVADOR

[Original : espagnol]
[24 avril 1987]

Instrument de publication internationale normalisée
des dépenses militaires

(Dépenses effectives aux prix courants)

Pays : EL SALVADOR

Exercice financier : 1er janvier-31 décembre 1986

Monnaie nationale et unité de mesure : colón salvadorien (milliers)

(L'unité de mesure ne doit pas dépasser 1/10 000 du total des dépenses militaires)

EL SALVADOR

EL SALVADOR (milliers de colones salvadoriens)

Types de forces Types de coûts	Forces stratégiques (1)	Forces terrestres (2)	Forces navales (3)	Forces aériennes (4)	Autres forces de combat (5)	Soutien, administra- tion et commandement		Forces para- militaires (8)	Aide militaire			Total des dépenses militaires (1 - 12) (13)	Dépense civile (14)
						Soutien (6)	Comman- dement (7)		Territoire national (9)	Etranger (10)	Maintien de la paix (ONU) (11)		
1. <u>FUNCTIONNEMENT</u>													
1.1 <u>Personnel</u>		540 758										540 758	
1.1.1 <u>Conscrits</u>													
1.1.2 <u>Autres personnels militaires, y compris les réserves</u>													
1.1.3 <u>Civils</u>													
1.2 <u>Opérations et entretien</u>						127 100						127 100	
1.2.1 <u>Fournitures d'usage courant</u>													
1.2.2 <u>Entretien et réparations</u>	232 509											232 509	
1.2.3 <u>Frais de voyage, etc.</u>						4 850						4 850	
1.2.4 <u>Loyers immobiliers</u>						16 012						16 012	
1.2.5 <u>Divers</u>													
2. <u>ACHATS ET CONSTRUCTION</u>													
2.1 <u>Achats</u>													
2.1.1 <u>Aéronefs et moteurs</u>													
2.1.2 <u>Missiles, y compris les têtes classiques</u>													
2.1.3 <u>Têtes et bombes nucléaires</u>													
2.1.4 <u>Navires et bateaux</u>													
2.1.5 <u>Véhicules blindés</u>													
2.1.6 <u>Artillerie</u>													
2.1.7 <u>Autres armes des forces terrestres</u>													
2.1.8 <u>Munitions</u>													
2.1.9 <u>Electronique et communications</u>													
2.1.10 <u>Véhicules non blindés</u>													
2.1.11 <u>Divers</u>		3 200										3 200	
2.2 <u>Construction</u>													
2.2.1 <u>Bases aériennes, aérodrônes</u>													
2.2.2 <u>Bases de lancement de missiles</u>													
2.2.3 <u>Bases et installations navales</u>													
2.2.4 <u>Electronique, etc.</u>													
2.2.5 <u>Installations pour le personnel</u>													
2.2.6 <u>Locaux médicaux</u>													
2.2.7 <u>Installations d'entraînement</u>													
2.2.8 <u>Magasins, dépôts, etc.</u>													
2.2.9 <u>Locaux de commandement et d'administration</u>													
2.2.10 <u>Ouvrages fortifiés</u>													
2.2.11 <u>Abris</u>													
2.2.12 <u>Terrains</u>													
2.2.13 <u>Divers</u>													
3. <u>RECHERCHE-DEVELOPPEMENT</u>													
3.1 <u>Recherche fondamentale et appliquée</u>													
3.2 <u>Développement, essais et évaluation</u>													
4. <u>TOTAL (1+2+3)</u>		815 629				147 962						963 591	

Partie II

1. Afin d'évaluer approximativement les coûts de substitution de l'appel des conscrits par le secteur militaire, les pays sont priés de fournir les renseignements suivants :

a) Le salaire moyen que les conscrits auraient vraisemblablement touché dans le secteur civil au cours de l'année examinée s'ils n'avaient pas été employés par le secteur militaire.

Réponse : salaire minimum dans la capitale : 15
salaire minimum à la campagne : 9

24 colones

Salaire global pour la période considérée : 4 320 colones
Unité monétaire : colón

b) Le nombre d'années de service militaire effectuées par les conscrits au cours de l'année examinée.

Réponse : durée du service militaire obligatoire : 2 ans
effectif des conscrits : 39 381

Nombre d'années de service militaire : 78 762

2. S'agissant du point d) des directives particulières (voir annexe), les pays sont priés d'indiquer ci-dessous le montant total de l'aide militaire reçue de l'étranger au cours de l'année examinée. Ce montant doit être libellé dans l'unité monétaire utilisée pour le tableau en convertissant de préférence les devises étrangères en monnaie nationale au moyen du taux annuel moyen sur le marché ou de la parité de change pratiquée par le Fonds monétaire international.

Réponse : montant de l'aide militaire reçue : 615 millions de colones

3. S'agissant des alinéas n) et o), la valeur des renseignements demandés ici doit être identique à celle indiquée dans le tableau. On demande les chiffres totaux et, si possible, leur ventilation par type de forces comme dans les colonnes 1 à 12 du tableau, pour les rubriques suivantes :

Epuisement des stocks de munitions : ..

Vente par le secteur militaire de :

a) Terrains : ..

b) Biens immobiliers autres que les terrains : ..

c) Matériel : ..

d) Services : ..

e) Divers : ..

4. Le groupe souhaiterait savoir si les statistiques portant sur les catégories suivantes sont disponibles ou non pour l'année examinée.

Réponse

	<u>Disponible</u>	<u>Non disponible</u>
Indice des prix touchant le secteur militaire	..	
Exportations de matériel militaire	..	
i) Par pays	..	
ii) Par région	..	
Importations de matériel militaire	..	
i) Par pays	..	
ii) Par région	..	

5. En l'absence d'un taux de conversion auquel ils puissent se référer ou s'ils estiment ce taux impropre à la conversion des dépenses militaires, les pays sont priés d'indiquer d'autres méthodes permettant de comparer leurs dépenses militaires à celles des autres pays.

ESPAGNE

[Original : espagnol]
[13 mai 1987]

Instrument de publication internationale normalisée
des dépenses militaires

(Dépenses effectives aux prix courants)

Pays : ESPAGNE

Exercice financier 1986

Monnaie nationale et unité de mesure : peseta (millions)

(L'unité de mesure ne doit pas dépasser 1/10 000 du total des dépenses militaires)

Types de forces		Forces stratégiques (1)	Forces terrestres (2)	Forces navales (3)	Forces aériennes (4)	Autres forces de combat (5)	Soutien, administra- tion et commandement Centraux Soutien (6)	Comman- dement (7)	Forces militaires (8)	Forces étrangères (9)	Alde militaire de la ONU (11)	Non ventilés (12)	Total des dépendances (11-12) (13)	Défense civile (14)
Types de coûts														
1. <u>FOCTIONNEMENT</u>		..	204 235	79 898	74 381	..	102 417	80 045	..	..	..	..	460 931	..
1.1 <u>Personnel</u>		..	158 568	55 588	50 317	..	..	..	..	..	..	..	344 518	..
1.1.1 Conscrite		..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
1.1.2 Autres personnels militaires, y compris les réserves		..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
1.1.3 Civils		..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
1.2 <u>Opérations et entretien</u>		..	45 607	24 310	24 064	..	22 372	..	..	..	..	..	116 413	..
1.2.1 Fournitures d'usage courant		..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
1.2.2 Entretien et réparations		..	10 838	9 555	11 221	..	1 502	..	..	..	..	..	33 116	..
1.2.3 Frais de voyage, etc.		..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
1.2.4 Loyers immobiliers		..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
1.2.5 Divers		..	23	27	31	..	97	..	..	..	..	..	178	..
2. <u>ACHATS ET CONSTRUCTION</u>		..	34 805	14 728	12 812	..	20 773	..	..	..	..	..	83 119	..
2.1 <u>Achats</u>		..	69 348	99 178	44 832	..	19 637	..	..	..	..	..	232 995	..
2.1.1 Aéronaves et moteurs		..	61 108	95 972	40 807	..	9 891	..	..	..	..	..	207 778	..
2.1.2 Missiles, y compris les têtes classiques		..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
2.1.3 Têtes et bombes nucléaires		..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
2.1.4 Navires et bateaux		..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
2.1.5 Véhicules blindés		..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
2.1.6 Artillerie		..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
2.1.7 Autres armes des forces terrestres		..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
2.1.8 Munitions		..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
2.1.9 Electronique et communications		..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
2.1.10 Véhicules non blindés		..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
2.1.11 Divers		..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
2.2 <u>Construction</u>		..	8 240	3 206	4 025	..	9 746	..	..	..	..	..	25 217	..
2.2.1 Bases aériennes, aérodromes		..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
2.2.2 Bases de lancement de missiles		..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
2.2.3 Bases et installations navales		..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
2.2.4 Electronique, etc.		..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
2.2.5 Installations pour le personnel		..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
2.2.6 Locaux médicaux		..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
2.2.7 Installations d'entraînement		..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
2.2.8 Magasins, dépôts, etc.		..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
2.2.9 Locaux de commandement et d'administration		..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
2.2.10 Ouvrages fortifiés		..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
2.2.11 Abris		..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
2.2.12 Terrains		..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
2.2.13 Divers		..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
3. <u>RECHERCHE-DEVELOPPEMENT</u>		..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
3.1 Recherche fondamentale et appliquée		..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
3.2 Développement, essais et évaluation		..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	10 150	..
4. <u>TOTAL (1+2+3)</u>		..	273 583	179 076	119 213	..	132 204	..	..	..	..	..	704 076	..

ETATS-UNIS D'AMERIQUE

[Original : anglais]

[9 juillet 1987]

Instrument de publication internationale normalisée
des dépenses militaires

(Dépenses effectives aux prix courants)

Pays : Etats-Unis d'Amérique

Exercice financier : 1er octobre 1985-30 septembre 1986

Monnaie nationale et unité de mesure : dollar des Etats-Unis (millions)

(L'unité de mesure ne doit pas dépasser un dix-millième du total des dépenses militaires)

Types de coûts	Types de forces		Forces terrestres (2)	Forces navales (3)	Forces aériennes (4)	Autres forces de combat (5)	Soutien, administration et commandement		Forces paramilitaires (8)	Péri-toile nationale (9)	Aide militaire		Non ventilés (12)	Total des dépenses militaires (13)	Défense civile (14)
	Forces stratégiques (1)	Forces de forces					Soutien (6)	Commandement (7)			Étranger (10)	de la paix (ONU) (11)			
1. FONCTIONNEMENT	...	46 971	42 142	41 289	7 127	7 792	929	...	7 300	-	...	...	153 550	...	...
1.1 Personnel	...	31 307	25 417	24 191	5 408	3 597	2	...	4 970	-	...	...	94 893	26	...
1.1.1 Conscrits	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
1.1.2 Autres personnels militaires, y compris les réserves	...	21 913	15 716	17 523	4 878	...	...	...	3 515	-	...	...	63 566	...	...
1.1.3 Civils	...	9 393	9 681	6 668	520	3 597	2	...	1 455	-	...	...	32 327	...	...
1.2 Opérations et entretien	...	15 664	16 724	17 058	1 719	4 195	927	...	2 330	-	...	...	58 657	103 e)	...
1.2.1 Fournitures d'usage courant	...	...	...	...	...	...	...	...	...	-	...	...	...	...	...
1.2.2 Entretien et réparations	...	...	...	...	...	...	...	...	...	-	...	...	...	...	...
1.2.3 Frais de voyage, etc.	...	...	...	...	...	...	...	...	...	-	...	...	...	...	...
1.2.4 Loyers immobiliers	...	...	...	...	...	...	...	...	...	-	...	...	...	...	...
1.2.5 Divers	...	...	...	...	...	...	...	...	...	-	...	...	...	...	...
2. ACHATS ET CONSTRUCTION	...	16 296	27 462	34 309	1 753	1 217	180	...	297	-	...	...	88 959	...	...
2.1 Achats	...	15 045	26 061	32 638	1 753	953	...	...	66	-	...	...	83 962	...	...
2.1.1 Aéronautes et moteurs	...	2 987	12 394	18 920	...	...	...	...	...	-	...	...	...	...	...
2.1.2 Missiles, y compris les têtes classiques	...	2 478	...	6 473	...	...	...	...	...	-	...	...	43 252	...	...
2.1.3 Rêtes et bombes nucléaires	...	...	...	...	...	...	...	...	...	-	...	...	7 445 g/	...	...
2.1.4 Navires et bateaux	...	...	9 501	...	...	...	...	...	...	-	...	...	7 445	...	...
2.1.5 Véhicules blindés	...	3 648	...	...	...	...	...	...	...	-	...	...	9 501	...	...
2.1.6 Artillerie	...	...	...	...	...	...	...	...	...	-	...	...	3 640	...	...
2.1.7 Autres armes des forces terrestres	...	...	...	...	...	...	...	...	...	-	...	...	...	...	...
2.1.8 Munitions	...	1 933	...	...	...	...	...	...	...	-	...	...	...	...	...
2.1.9 Electronique et communications	...	...	...	...	...	...	...	...	...	-	...	...	1 933	...	...
2.1.10 Véhicules non blindés	...	4 000	4 166	7 246	...	...	...	...	66	-	...	...	...	...	...
2.1.11 Divers	...	1 251	1 401	1 671	b/	264	180 b/	...	230	-	...	...	15 479	...	...
2.2 Construction b/	...	...	...	...	...	...	...	...	...	-	...	...	4 997	...	...
2.2.1 Bases aériennes, aérodromes	...	...	...	...	...	...	...	...	...	-	...	...	...	...	...
2.2.2 Bases de lancement de missiles	...	...	...	...	...	...	...	...	...	-	...	...	...	...	...
2.2.3 Bases et installations navales	...	...	...	...	...	...	...	...	...	-	...	...	...	...	...
2.2.4 Electronique, etc.	...	...	...	...	...	...	...	...	...	-	...	...	...	...	...
2.2.5 Installations pour le personnel	...	...	...	...	...	...	...	...	...	-	...	...	...	...	...
2.2.6 Locaux médicaux	...	...	...	...	...	...	...	...	...	-	...	...	...	...	...
2.2.7 Installations d'entraînement	...	...	...	...	...	...	...	...	...	-	...	...	...	...	...
2.2.8 Magasins, dépôts, etc.	...	...	...	...	...	...	...	...	...	-	...	...	...	...	...
2.2.9 Locaux de commandement et d'administration	...	...	...	...	...	...	...	...	...	-	...	...	...	...	...
2.2.10 Ouvrages fortifiés	...	...	...	...	...	...	...	...	...	-	...	...	...	...	...
2.2.11 Abris	...	...	...	...	...	...	...	...	...	-	...	...	...	...	...
2.2.12 Terrains	...	...	...	...	...	...	...	...	...	-	...	...	...	...	...
2.2.13 Divers	...	3 128	9 573	12 737	...	5 132	...	...	...	-	...	...	...	...	...
3. RECHERCHE-DEVELOPPEMENT	...	...	...	...	...	...	...	...	...	-	...	...	...	...	...
3.1 Recherche fondamentale et appliquée	...	...	...	...	...	...	...	...	...	-	...	...	...	30 572	...
3.2 Développement, essai et évaluation	...	...	...	...	...	...	...	...	...	-	...	...	...	...	...
4. TOTAL (1+2+3)	...	66 397	79 176	88 336	8 880	14 142	1 109	...	7 596	-	10 490	37	7 445	283 608	129

(Voir notes du tableau page suivante)

(Notes du tableau)

0 = nul ou moins de la moitié de l'unité employée; .. = sans objet; ... = non disponible directement.

(Ce rapport est réputé comporter les notes a) à u) du tableau qui figurent dans les directives qui se rapportent à l'"Instrument de publication internationale normalisée des dépenses militaires" jointes en annexe aux rapports de l'ONU sur les dépenses militaires communiquées par les Etats.)

a/ Selon la pratique des Etats-Unis, la comptabilité des dépenses militaires se fait essentiellement par référence aux intitulés employés dans la loi portant ouverture de crédits adoptée par le Congrès des Etats-Unis qui se conforme à la structure organique des forces armées. En conséquence, les chiffres qui figurent dans la colonne 2 correspondent à l'Armée de terre; ceux de la colonne 3 à la Marine; ceux de la colonne 4 à l'Armée de l'air; ceux de la colonne 5 au Marine Corps; ceux de la colonne 6 à l'Administration de la défense (y compris les Services du Secrétaire à la défense); ceux de la colonne 7 à l'ensemble des activités de défense (stock de défense, fonds industriels pour la défense et activités diverses intéressant l'ensemble de la défense); ceux de la colonne 8 à la Garde nationale. Le montant des dépenses visées dans la colonne 1 n'est pas disponible directement, car les forces stratégiques ne constituent pas une organisation distincte, mais relèvent de plusieurs armes. La récapitulation comptable par grandes missions plus conformes aux subdivisions de ce tableau, y compris la rubrique des forces stratégiques, est opérée pour l'"autorisation budgétaire" approuvée par le Congrès. Des explications plus complètes figurent dans la réponse des Etats-Unis à l'occasion de l'essai pratique de l'instrument de publication qui porte la cote A/35/479.

b/ Englobe le Fonds de soutien économique qui ne figurait pas dans les rapports des années antérieures à 1985.

c/ Dépenses fédérales de l'Administration fédérale pour la gestion des situations d'urgence au titre des programmes de défense civile.

d/ Le montant des pensions de retraite versées pour l'ensemble des forces, qui apparaissait ici dans les communications précédentes à l'ONU, est ventilé entre les colonnes 2 à 5 et la colonne 8 depuis le rapport de 1986.

e/ Comprend les dépenses d'achat.

f/ Les dépenses au titre des crédits d'achats publics des Etats-Unis, à l'exclusion de leur élément dépenses de personnel, sont ventilées dans leur totalité entre les cases de la matrice ONU qui correspondent le mieux.

g/ Dépenses du Département de l'énergie pour l'ensemble des activités de défense concernant l'énergie atomique. Outre les dépenses correspondant à la

(Suite de la page suivante)

(Suite des notes du tableau)

production d'armes et de matières nucléaires, cette rubrique comprend les dépenses pour la mise au point de réacteurs navals et pour la technologie de vérification et de contrôle.

h/ Les dépenses mentionnées sous la rubrique 2.2 relèvent des crédits de "Construction militaire", sauf celles qui figurent dans la colonne 7, qui relèvent de "Logements familiaux, Défense" et "Infrastructure OTAN". La construction militaire pour le Marine Corps est englobée dans le chiffre indiqué à la rubrique 2.2, colonne 3.

Partie II

1. Afin d'évaluer approximativement les coûts de substitution de l'appel des conscrits par le secteur militaire, les pays sont priés de fournir les renseignements suivants :

a) Le salaire moyen que les conscrits auraient vraisemblablement touché dans le secteur civil au cours de l'année examinée s'ils n'avaient pas été employés par le secteur militaire.

Réponse : Sans objet, car la conscription n'a pas lieu. La rétribution du personnel militaire est établie de manière à concurrencer les salaires du secteur civil

Si cette estimation n'est pas connue, les pays sont priés de suggérer un salaire moyen dans le secteur civil aisément accessible qui puisse, selon eux, raisonnablement servir à mesurer le coût de substitution.

b) Le nombre d'années de service militaire effectuées par les conscrits au cours de l'année examinée.

Réponse : Sans objet (pas de conscription depuis 1973)

2. S'agissant du point d) des directives particulières, les pays sont priés d'indiquer ci-dessous le montant total de l'aide militaire reçue de l'étranger au cours de l'année examinée. Ce montant doit être libellé dans l'unité monétaire utilisée pour le tableau en convertissant de préférence les devises étrangères en monnaie nationale au moyen du taux annuel moyen sur le marché ou de la parité de change pratiquée par le Fonds monétaire international.

Réponse : Sans objet.

3. S'agissant des alinéas n) et o), la valeur des renseignements demandés ici doit être identique à celle indiquée dans le tableau. On demande les chiffres totaux et, si possible, leur ventilation par type de forces comme dans les colonnes 1 à 12 du tableau, pour les rubriques suivantes :

Epuisement des stocks de munitions : non disponible directement.

Vente par le secteur militaire de :

a) Terrains : non disponible directement;

b) Biens immobiliers autres que les terrains : non disponible directement;

c) Matériel : non disponible directement;

d) Services : non disponible directement;

e) Divers : non disponible directement.

4. Indiquer si les statistiques portant sur les catégories suivantes sont disponibles ou non pour l'année examinée.

	<u>Réponse</u>	
	<u>Disponible</u>	<u>Non disponible</u>
Indice des prix touchant le secteur militaire	X	
Exportations de matériel militaire	X	
i) Par pays	X	
ii) Par région	X	
Importations de matériel militaire	X	
i) Par pays	X	
ii) Par région	X	

5. En l'absence d'un taux de conversion auquel ils puissent se référer ou s'ils estiment ce taux impropre à la conversion des dépenses militaires, les pays sont priés d'indiquer d'autres méthodes permettant de comparer leurs dépenses militaires à celles des autres pays.

Observation : Les taux de change officiels ou du marché peuvent ne pas convenir, spécialement lorsqu'il s'agit de comparer la rétribution du personnel volontaire et celle du personnel recruté par conscription. Les parités de pouvoir d'achat, quand elles sont disponibles, seraient certainement plus exactes. Elles devraient être calculées expressément pour le secteur militaire, particulièrement pour la rémunération du personnel.

FINLANDE

[Original : anglais]
[30 avril 1987]

Instrument de publication internationale normalisée des
dépenses militaires

(Dépenses effectives aux prix courants)

Pays : FINLANDE

Exercice financier : 1er janvier-31 décembre 1986

Monnaie nationale et unité de mesure : markka (milliers)

(L'unité de mesure ne doit pas dépasser 1/10 000 du total des dépenses militaires)

Types de forces														
Types de coûts	Forces stratégiques	Forces terrestres	Forces navales	Forces aériennes	Autres forces de combat	Soutien, administration et commandement		Forces paramilitaires	Territoire national	Aide militaire	Participation des pays (ONU)	Non ventilées	Total des dépenses militaires (1 - 12)	Défense civile
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)
1. FONCTIONNEMENT														
1.1 Personnel							20 423	459 171			80 380	2 537 926	4 097 900	5 309
1.1.1 Conscrits							20 423	363 168			5 320	1 728 852	2 117 763	4 112
1.1.1.2 Autres personnels militaires, y compris les réserves												129 641	129 641	
1.1.1.3 Civils							20 423	325 035			5 320	1 599 211	1 949 989	
1.1.2 Opérations et entretien								38 133			75 060	1 809 074	38 133	4 112
1.2.1 Fournitures d'usage courant								96 003				617 296	656 176	1 277
1.2.2 Entretien et réparations								38 060				988 900	1 038 150	
1.2.3 Frais de voyage, etc.								49 250				172 487	176 903	
1.2.4 Loyers immobiliers								4 416						
1.2.5 Divers								3 457			75 060	30 391	108 908	
2. ACHATS ET CONSTRUCTION								119 086				1 922 581	2 041 667	4 760
2.1 Achats								102 610				1 700 781	1 803 391	1 880
2.1.1 Aéronets et moteurs								12 400					12 400	
2.1.2 Missiles, y compris les têtes classiques														
2.1.3 Têtes et bombes nucléaires														
2.1.4 Navires et bateaux								69 070					69 070	
2.1.5 Véhicules blindés														
2.1.6 Artillerie														
2.1.7 Autres armes des forces terrestres														
2.1.8 Munitions														
2.1.9 Electronique et communications								5 840					5 840	
2.1.10 Véhicules non blindés								3 522					3 522	
2.1.11 Divers								11 778					11 778	1 880
2.2 Construction								16 476				221 800	238 276	2 880
2.2.1 Bases aériennes, aérodromes														
2.2.2 Bases de lancement de missiles														
2.2.3 Bases et installations navales														
2.2.4 Electronique, etc.														
2.2.5 Installations pour le personnel														
2.2.6 Locaux médicaux								16 426				164 300	180 726	
2.2.7 Installations d'entraînement														
2.2.8 Magasins, dépôts, etc.														
2.2.9 Locaux de commandement et d'administration														
2.2.10 Ouvrages fortifiés														
2.2.11 Abris								50				46 000	46 000	2 880
2.2.12 Terrains												11 450	11 500	
2.2.13 Divers														
3. RECHERCHE-DEVELOPPEMENT														
3.1 Recherche fondamentale et appliquée							12 300						12 300	
3.2 Développement, essais et évaluation							2 300						2 300	
4. TOTAL (1+2+3)							10 000						10 000	
							32 723	578 257			80 380	5 682 307	6 373 667	10 149

Partie II

1. Afin d'évaluer approximativement les coûts de substitution de l'appel des conscrits par le secteur militaire, les pays sont priés de fournir les renseignements suivants :

a) Le salaire moyen que les conscrits auraient vraisemblablement touché dans le secteur civil au cours de l'année examinée s'ils n'avaient pas été employés par le secteur militaire.

Réponse : 3 800 markkaa

Si cette estimation n'est pas connue, les pays sont priés de suggérer un salaire moyen dans le secteur civil aisément accessible qui puisse, selon eux, raisonnablement servir à mesurer le coût de substitution.

b) Le nombre d'années de service militaire effectuées par les conscrits au cours de l'année examinée.

Réponse : 26 080 années de service

2. S'agissant du point d) des directives particulières (voir annexe), les pays sont priés d'indiquer ci-dessous le montant total de l'aide militaire reçue de l'étranger au cours de l'année examinée. Ce montant doit être libellé dans l'unité monétaire utilisée pour le tableau en convertissant de préférence les devises étrangères en monnaie nationale au moyen du taux annuel moyen sur le marché ou de la parité de change pratiquée par le Fonds monétaire international.

Réponse : Néant

3. S'agissant des alinéas n) et o) (voir annexe), la valeur des renseignements demandés ici doit être identique à celle indiquée dans le tableau. On demande les chiffres totaux et, si possible, leur ventilation par type de forces comme dans les colonnes 1 à 12 du tableau, pour les rubriques suivantes :

Epuisement des stocks de munitions : 201 500 000 markkaa

Forces terrestres	176 500 000
Forces navales	8 800 000
Forces aériennes	16 200 000

Vente par le secteur militaire de :

a) Terrains	)	
	)	
b) Biens immobiliers autres	)	
que les terrains	)	
	)	
c) Matériel	)	
	)	
d) Services	)	
	)	
e) Divers	)	

Ces chiffres
ne sont pas
disponibles

4. Le groupe souhaiterait savoir si les statistiques portant sur les catégories suivantes sont disponibles ou non pour l'année examinée.

	<u>Réponse</u>	
	<u>Disponible</u>	<u>Non disponible</u>
Indice des prix touchant le secteur militaire		X
Exportations de matériel militaire	X	
i) Par pays		X
ii) Par région	X	
Importations de matériel militaire	X	
i) Par pays		X
ii) Par région	X	

5. En l'absence d'un taux de conversion auquel ils puissent se référer ou s'ils estiment ce taux impropre à la conversion des dépenses militaires, les pays sont priés d'indiquer d'autres méthodes permettant de comparer leurs dépenses militaires à celles des autres pays.

FRANCE

[Original : français]
[26 mai 1987]

Instrument de publication internationale normalisée
des dépenses militaires

(Dépenses effectives aux prix courants)

Pays : FRANCE

Exercice financier : budget de 1987

Monnaie nationale et unité de mesure : franc français

(L'unité de mesure ne doit pas dépasser 1/10 000 du total des dépenses militaires)

FRANCE

FRANCE (centaines de milliers de francs français)

Types de coûts	Types de forces	Forces stratégiques (1)	Forces terrestres (2)	Forces navales (3)	Forces aériennes (4)	Autres forces de combat (5)	Soutien, administration et commandement centraux		Forces paramilitaires (8)	Aide militaire			Non ventilées (12)	Total des dépenses militaires (1 - 12) (13)	Défense civile (14)
							Soutien (6)	Commandement (7)		Territoire national (9)	Etranger (10)	Maintien de la paix (ONU) (11)			
1. FONCTIONNEMENT		93 781	317 211	146 321	149 943	-	74 599	25 799	137 106					944 760	
1.1 Personnel		27 764	215 675	79 229	82 658	-	38 568	17 178	113 237					574 309	
1.1.1 Consorts															
1.1.2 Autres personnels militaires, y compris les réserves															
1.1.3 Civils															
1.2 Opérations et entretien		66 017	101 536	67 092	67 285	-								370 451	
1.2.1 Fournitures d'usage courant															
1.2.2 Entretien et réparations															
1.2.3 Frais de voyage, etc.															
1.2.4 Loyers immobiliers															
1.2.5 Divers															
2. ACHATS ET CONSTRUCTION		266 723	173 068	114 039	127 680	-	40 334	10 896	14 500					747 240	
2.1 Achats		131 620	126 399	87 624	98 686	-	3 447	6 484	7 200					451 460	
2.1.1 Aéronaves et moteurs															
2.1.2 Missiles, y compris les têtes classiques															
2.1.3 Têtes et bombes nucléaires															
2.1.4 Navires et bateaux															
2.1.5 Véhicules blindés															
2.1.6 Artillerie															
2.1.7 Autres armes des forces terrestres															
2.1.8 Munitions															
2.1.9 Electronique et communications															
2.1.10 Véhicules non blindés															
2.1.11 Divers															
2.2 Construction		23 729	17 349	5 760	13 434	-	8 547	4 412	7 300					80 531	
2.2.1 Bases aériennes, aérodromes															
2.2.2 Bases de lancement de missiles															
2.2.3 Bases et installations navales															
2.2.4 Electronique, etc.															
2.2.5 Installations pour le personnel															
2.2.6 Locaux médicaux															
2.2.7 Installations d'entraînement															
2.2.8 Magasins, dépôts, etc.															
2.2.9 Locaux de commandement et d'administration															
2.2.10 Ouvrages fortifiés															
2.2.11 Abris															
2.2.12 Terrains															
2.2.13 Divers															
3. RECHERCHE-DEVELOPPEMENT		111 374	29 320	20 655	25 560	-	28 340	-	-					215 249	
3.1 Recherche fondamentale et appliquée															
3.2 Développement, essais et évaluation															
4. TOTAL (1+2+3)		360 504	490 279	260 360	277 623	-	114 933	36 695	151 606					1 692 000	

(Voir note page suivante)

Note explicative

Les chiffres fournis concernent la dernière année connue, c'est-à-dire le budget 1987, exprimé hors pensions, dans une unité monétaire conforme aux demandes de l'Organisation des Nations Unies. La nomenclature retenue est celle préconisée par l'ONU. Elle appelle les observations suivantes :

- a) La rubrique "Forces stratégiques" regroupe les crédits FNS-ANP;
- b) Les "Forces paramilitaires" sont représentées par la Gendarmerie;
- c) Les rubriques "Aide militaire" et "Défense civile" n'ont pas été renseignées : la première parce que les éléments nécessaires n'apparaissent pas dans les documents budgétaires non classifiés, la seconde car elle ne concerne pas le Ministère de la défense.

Les données nécessaires aux réponses de la partie II du questionnaire de l'Organisation des Nations Unies ne sont pas disponibles (questions 1, 2 et 3) ou sont classifiées (question 4).

GRECE

[Original : anglais]
[29 avril 1987]

Instrument de publication internationale normalisée
des dépenses militaires

(Dépenses effectives aux prix courants)

Pays : GRECE

Exercice financier : 1986

Monnaie nationale et unité de mesure : drachme (millions)

(L'unité de mesure ne doit pas dépasser 1/10 000 du total des dépenses militaires)

Types de forces	Forces aéro-maritimes (1)	Forces terrestres (2)	Forces navales (3)	Forces aériennes (4)	Forces de combat (5)	Soutien, administration et commandement		Forces militaires (8)	Aide militaire			Total des dépenses militaires (11-12) (13)	Dépenses civiles (14)
						Soutien (6)	Commandement (7)		Parti- naire national (9)	Etranger (10)	Organisation de la paix (ONU) (11)		
1. <u>POLICE/ARMEMENT</u>													
1.1 Personnel	83 625	48 848	28 948	53 119		426		48 442				214 760	
1.1.1 Conscrits	970	157	157	201		86		41 328				132 288	
1.1.2 Autres personnels militaires, y compris les réserves								37				1 375	
1.1.3 Civils	31 043	11 118	16 373	16 373		64		-				59 598	
1.2 Opérations et entretien	16 835	6 744	7 423	7 423		22		7 077				38 101	
1.2.1 Fournitures d'usage courant	34 977	10 919	29 122	29 122		440		2 948				78 306	
1.2.2 Entretien et réparations	20 299	5 149	11 149	11 149		67		1 792				38 462	
1.2.3 Frais de voyage, etc.	9 178	3 771	15 292	15 292		20		35				28 447	
1.2.4 Loyers immobiliers	2 034	967	1 721	1 721		75		194				4 789	
1.2.5 Divers	212	31	139	139		-		452				834	
2. <u>ARMES ET CONSTRUCTION</u>	3 254	1 001	821	821		178		320				5 574	
2.1 Armes	31 670	13 639	20 276	20 276		438		749				66 792	
2.1.1 Aéronautique et moteurs	28 223	12 590	18 590	18 590		264		749				60 416	
2.1.2 Missiles, y compris les têtes classiques	1 482	-	-	-		-		-				12 031	
2.1.3 Têtes et bombes nucléaires	-	847	4 352	4 352		-		-				5 199	
2.1.4 Navires et bateaux	11	7 320	-	-		-		-				7 331	
2.1.5 Véhicules blindés	3 174	-	-	-		-		-				3 174	
2.1.6 Artillerie	1 324	-	-	-		-		-				1 324	
2.1.7 Autres armes des forces terrestres	1 903	597	-	-		-		50				2 550	
2.1.8 Munition	5 003	1 216	2 356	2 356		-		8				8 583	
2.1.9 Electronique et communications	2 786	1 090	926	926		173		35				5 010	
2.1.10 Véhicules non blindés	8 230	141	354	354		6		375				9 106	
2.1.11 Divers	4 310	1 379	53	53		85		281				6 108	
2.2 Construction	3 447	1 049	1 686	1 686		194		-				6 376	
2.2.1 Bases aériennes, aérodromes	-	-	-	-		-		-				1 519	
2.2.2 Bases de lancement de missiles	-	-	-	-		-		-				-	
2.2.3 Bases et installations navales	-	1 049	-	-		-		-				1 049	
2.2.4 Electronique, etc.	-	-	-	-		-		-				-	
2.2.5 Installations pour le personnel	2 469	-	5	5		194		-				2 668	
2.2.6 Locaux médicaux	109	-	136	136		-		-				245	
2.2.7 Installations d'entraînement	5	-	-	-		-		-				5	
2.2.8 Magasins, dépôts, etc.	249	-	-	-		-		-				249	
2.2.9 Lieux de commandement et d'administration	-	-	-	-		-		-				-	
2.2.10 Ouvrages fortifiés	210	-	-	-		-		-				210	
2.2.11 Abris	-	-	-	-		-		-				-	
2.2.12 Terrains	-	-	-	-		-		-				-	
2.2.13 Divers	405	-	26	26		-		-				431	
3. <u>RECHERCHE-DEVELOPPEMENT</u>	49	26	26	26		-		-				101	
3.1 Recherche fondamentale et appliquée													
3.2 Développement, essais et évaluation													
4. TOTAL (1+2+3)	115 544	43 662	73 421	73 421		884		52 139				285 650	

IRLANDE

[Original : anglais]
[20 janvier 1987]

Instrument de publication internationale normalisée des
dépenses militaires

(Dépenses effectives aux prix courants)

Pays : IRLANDE

Exercice financier : 1er janvier-31 décembre 1985

Monnaie nationale et unité de mesure : livre irlandaise (dizaines de milliers)

(L'unité de mesure ne doit pas dépasser 1/10 000 du total des dépenses militaires)

IRLANDE

TABLE 22 (dizaine de milliers de livres irlandaises)

Types de forces		Forces stratégiques	Forces terrestres	Forces navales	Forces aériennes	Autres forces de combat	Soutien, administratif et commandement		Forces paramilitaires	Aide militaire			Total des dépenses militaires (1 - 12)	Défense civile		
Types	de coûts						Soutien	Commandement		Territoire national	Étranger	Maintien de la paix (ONU)				
1. FONCTIONNEMENT																
1.1 Personnel		18 406	1 815	1 645	1 645	35	1 687	..	..	808	198	24 594	301			
1.1.1 Consorts		15 924	1 324	1 145	1 145	35	1 687	..	..	778	..	20 893	177			
1.1.2 Autres personnels militaires, y compris les réserves		..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..			
1.1.3 Civils		14 224	1 166	1 103	1 103	35	1 579	..	..	778	..	18 885	170			
1.2 Opérations et entretien		1 700	158	42	42	..	108	..	..	..	..	2 008	7			
1.2.1 Fournitures d'usage courant		2 482	491	500	500	..	..	..	..	30	198	3 701	124			
1.2.2 Entretien et réparations		1 272	258	165	165	..	..	..	..	10	..	1 705	74			
1.2.3 Frais de voyage, etc.		799	159	297	297	..	..	..	..	10	..	1 265	20			
1.2.4 Loyers immobiliers		373	47	30	30	..	..	..	..	10	..	460	5			
1.2.5 Divers		..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..			
1.2.6 Achats et construction		38	27	8	8	..	..	..	..	..	198	271	25			
2.1 Achat		1 099	158	771	771	..	..	..	..	..	..	2 028	26			
2.1.1 Aéronaves et moteurs		706	124	601	601	..	..	..	..	..	..	1 431	15			
2.1.2 Missiles, y compris les têtes classiques		..	..	564	564	..	..	..	..	..	..	564	..			
2.1.3 Têtes et bombes nucléaires		..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..			
2.1.4 Navires et bateaux		..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..			
2.1.5 Véhicules blindés		19	..	..	..	..	..	..	..	..	..	74	..			
2.1.6 Artillerie		37	2	2	2	..	..	..	..	..	..	41	..			
2.1.7 Autres armes des forces terrestres		109	7	6	6	..	..	..	..	..	..	122	..			
2.1.8 Munitions		386	22	19	19	..	..	..	..	..	..	427	..			
2.1.9 Electronique et communications		31	11	1	1	..	..	..	..	..	..	43	..			
2.1.10 Véhicules non blindés		94	6	7	7	..	..	..	..	..	..	107	15			
2.1.11 Divers		30	2	2	2	..	..	..	..	..	..	34	..			
2.2 Construction		393	34	170	170	..	..	..	..	..	..	597	11			
2.2.1 Bases aériennes, aérodromes		..	1	54	54	..	..	..	..	..	..	55	..			
2.2.2 Bases de lancement de missiles		..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	16	..			
2.2.3 Bases d'installations navales		..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	6	..			
2.2.4 Electronique, etc.		..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	405	..			
2.2.5 Installations pour le personnel		310	2	93	93	..	..	..	..	..	..	19	..			
2.2.6 Locaux médicaux		19	..	..	..	..	..	..	..	..	..	46	5			
2.2.7 Installations d'entraînement		34	6	6	6	..	..	..	..	..	..	47	..			
2.2.8 Magasins, dépôts, etc.		27	3	17	17	..	..	..	..	..	..	..	..			
2.2.9 Locaux de commandement et d'administration		..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..			
2.2.10 Ouvrages fortifiés		..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..			
2.2.11 Abris		..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..			
2.2.12 Terrains		3	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..			
2.2.13 Divers		..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	3	..			
3. RECHERCHE-DEVELOPPEMENT																
3.1 Recherche fondamentale et appliquée		..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..			
3.2 Développement, essais, évaluation		..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..			
4. TOTAL (1+2+3)		19 505	1 973	2 416	2 416	35	1 687	..	..	808	198	26 622	327			

Partie II

1. Afin d'évaluer approximativement les coûts de substitution de l'appel des conscrits par le secteur militaire, les pays sont priés de fournir les renseignements suivants :

a) Le salaire moyen que les conscrits auraient vraisemblablement touché dans le secteur civil au cours de l'année examinée s'ils n'avaient pas été employés par le secteur militaire.

Réponse : sans objet

Si cette estimation n'est pas connue, les pays sont priés de suggérer un salaire moyen dans le secteur civil aisément accessible qui puisse, selon eux, raisonnablement servir à mesurer le coût de substitution.

b) Le nombre d'années de service militaire effectuées par les conscrits au cours de l'année examinée.

Réponse : sans objet

2. S'agissant du point d) des directives particulières (voir annexe), les pays sont priés d'indiquer ci-dessous le montant total de l'aide militaire reçue de l'étranger au cours de l'année examinée. Ce montant doit être libellé dans l'unité monétaire utilisée pour le tableau en convertissant de préférence les devises étrangères en monnaie nationale au moyen du taux annuel moyen sur le marché ou de la parité de change pratiquée par le Fonds monétaire international.

Réponse : sans objet

3. S'agissant des alinéas n) et o) (voir annexe), la valeur des renseignements demandés ici doit être identique à celle indiquée dans le tableau. On demande les chiffres totaux et, si possible, leur ventilation par type de forces comme dans les colonnes 1 à 12 du tableau, pour les rubriques suivantes :

Epuisement des stocks de munitions : chiffre non disponible

Vente par le secteur militaire de :

a) Terrains : 15

b) Biens immobiliers autres que les terrains : sans objet

c) Matériel : 5

d) Services : 1

e) Divers : 3

4. Le groupe souhaiterait savoir si les statistiques portant sur les catégories suivantes sont disponibles ou non pour l'année examinée.

	<u>Réponse</u>	
	<u>Disponible</u>	<u>Non disponible</u>
Indice des prix touchant le secteur militaire		X
Exportations de matériel militaire		X
i) Par pays		X
ii) Par région		X
Importations de matériel militaire		X
i) Par pays		X
ii) Par région		X

5. En l'absence d'un taux de conversion auquel ils puissent se référer ou s'ils estiment ce taux impropre à la conversion des dépenses militaires, les pays sont priés d'indiquer d'autres méthodes permettant de comparer leurs dépenses militaires à celles des autres pays.

LIBAN

[Original : anglais/français]
[11 septembre 1987]

Instrument de publication internationale normalisée
des dépenses militaires

(Dépenses effectives aux prix courants)

Pays : LIBAN

Exercice financier : 1er janvier 1986-1er janvier 1987

Monnaie nationale et unité de mesure : livre libanaise (centaines de milliers)

(L'unité de mesure ne doit pas dépasser 1/10 000 du total des dépenses militaires)

LIBAN

LIBAN (centaines de milliers de livres libanaises)

Types de forces																
Types de coûts		Forces stratégiques (1)	Forces terrestres (2)	Forces navales (3)	Forces aériennes (4)	Autres forces de combat (5)	Soutien, administration et commandement central		Forces paramilitaires (8)	Territoire national (9)	Aide militaire		Non ventilée (12)	Total des dépenses militaires (1 - 12) (13)	Défense civile (14)	
							Soutien (6)	Commandement (7)			Etranger (10)	Maintien de la paix (ONU) (11)				
1.	FONCTIONNEMENT	-	39 728	260	1 570	-	-	-	-	-	-	-	-	41 558	-	
1.1	Personnel	-	31 370	260	1 570	-	-	-	-	-	-	-	-	33 200	-	
1.1.1	Conscrits															
1.1.2	Autres personnels militaires, y compris les réserves															
1.1.3	Civils		1 200	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1 200	-	
1.1.2	Opérations et entretien	-	8 358	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	8 358	-	
1.2.1	Fournitures d'usage courant	-	3 510	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3 510	-	
1.2.2	Entretien et réparations	-	150	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	150	-	
1.2.3	Frais de voyage, etc.	-	40	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	40	-	
1.1.2.4	Loyers immobiliers	-	248	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	248	-	
1.2.5	Divers	-	4 410	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	4 410	-	
2.	ACHATS ET CONSTRUCTION															
2.1	Achats															
2.1.1	Aéronefs et moteurs															
2.1.2	Missiles, y compris les têtes classiques															
2.1.3	Têtes et bombes nucléaires															
2.1.4	Navires et bateaux															
2.1.5	Véhicules blindés															
2.1.6	Artillerie															
2.1.7	Autres armes des forces terrestres															
2.1.8	Munitions															
2.1.9	Electronique et communications															
2.1.10	Véhicules non blindés															
2.1.11	Divers															
2.2	Construction															
2.2.1	Bases aériennes, aérodromes															
2.2.2	Bases de lancement de missiles															
2.2.3	Bases et installations navales															
2.2.4	Electronique, etc.															
2.2.5	Installations pour le personnel															
2.2.6	Locaux médicaux															
2.2.7	Installations d'entraînement															
2.2.8	Magasins, dépôts, etc.															
2.2.9	Locaux de commandement et d'administration															
2.2.10	Ouvrages fortifiés															
2.2.11	Abris															
2.2.12	Terrains															
2.2.13	Divers															
3.	RECHERCHE-DEVELOPPEMENT															
3.1	Recherche fondamentale et appliquée															
3.2	Developpement, essais et évaluation															
4.	TOTAL (1+2+3)	-	39 728	260	1 570	-	-	-	-	-	-	-	-	41 558	-	

Partie II

1. Afin d'évaluer approximativement les coûts de substitution de l'appel des conscrits par le secteur militaire, les pays sont priés de fournir les renseignements suivants :

a) Le salaire moyen que les conscrits auraient vraisemblablement touché dans le secteur civil au cours de l'année examinée s'ils n'avaient pas été employés par le secteur militaire.

Réponse : 3 200 livres libanaises par mois

Si cette estimation n'est pas connue, les pays sont priés de suggérer un salaire moyen dans le secteur civil aisément accessible qui puisse, selon eux, raisonnablement servir à mesurer le coût de substitution.

b) Le nombre d'années de service militaire effectuées par les conscrits au cours de l'année examinée.

Réponse : service actif

2. S'agissant du point d) des directives particulières (voir annexe), les pays sont priés d'indiquer ci-dessous le montant total de l'aide militaire reçue de l'étranger au cours de l'année examinée. Ce montant doit être libellé dans l'unité monétaire utilisée pour le tableau en convertissant de préférence les devises étrangères en monnaie nationale au moyen du taux annuel moyen sur le marché ou de la parité de change pratiquée par le Fonds monétaire international.

Réponse : néant

3. S'agissant des alinéas n) et o) (voir annexe), la valeur des renseignements demandés ici doit être identique à celle indiquée dans le tableau. On demande les chiffres totaux et, si possible, leur ventilation par type de forces comme dans les colonnes 1 à 12 du tableau, pour les rubriques suivantes :

Epuisement des stocks de munitions : néant

Vente par le secteur militaire de :

a) Terrains : néant

b) Biens immobiliers autres que les terrains : néant

c) Matériel : néant

d) Services : néant

e) Divers : néant

4. Le groupe souhaiterait savoir si les statistiques portant sur les catégories suivantes sont disponibles ou non pour l'année examinée.

	<u>Réponse</u>	
	<u>Disponible</u>	<u>Non disponible</u>
Indice des prix touchant le secteur militaire	X	
Exportations de matériel militaire		X
i) Par pays		X
ii) Par région		X
Importations de matériel militaire		X
i) Par pays		X
ii) Par région		X

5. En l'absence d'un taux de conversion auquel ils puissent se référer ou s'ils estiment ce taux impropre à la conversion des dépenses militaires, les pays sont priés d'indiquer d'autres méthodes permettant de comparer leurs dépenses militaires à celles des autres pays.

MALAISIE

[Original : anglais]
[20 juillet 1987]

Instrument de publication internationale normalisée
des dépenses militaires

(Dépenses effectives aux prix courants)

Pays : MALAISIE

Exercice financier : 1er janvier-31 décembre 1986

Monnaie nationale et unité de mesure : ringgit (millions)

(L'unité de mesure ne doit pas dépasser 1/10 000 du total des dépenses militaires)

MALAISIE

MALAISIE (centaines de milliers de ringgit)

Types de forces Types de coûts	Forces stratégiques (1)	Forces terrestres (2)	Forces navales (3)	Forces aériennes (4)	Autres forces de combat (5)	Soutien, administra- tion et commandement		Forces militaires (8)	Aide militaire			Non ventilées (12)	Total des dépenses militaires (11+12) (13)	Défense civile (14)
						Soutien (6)	Comman- dement (7)		Fori- coi- national (9)	Etranger (10)	Maintien de la paix (11)			
1. <u>FOCTIONNEMENT</u>														
1.1 Personnel		12 920	1 944	2 655									19 252	
1.1.1 Conscrite		8 021	1 133	1 327								1 732	10 481	
1.1.2 Autres personnels militaires, y compris les réserves														
1.1.3 Civils			6	12									758	
1.2 <u>Opérations et entretien</u>														
1.2.1 Fournitures d'usage courant		4 899	811	1 328								1 732	8 771	
1.2.2 Entretien et réparations		3 675	539	708								193	5 115	
1.2.3 Frais de voyage, etc.		358	232	556								198	1 344	
1.2.4 Loyers immobiliers		633	27	26								706	1 392	
1.2.5 Divers		48	-	2								68	119	
1.2.6 Divers		184	13	36								568	801	
2. <u>ACHATS ET CONSTRUCTION</u>														
2.1 <u>Achats</u>														
2.1.1 Aéronavs et moteurs														
2.1.2 Missiles, y compris les têtes classiques														
2.1.3 Têtes et bombes nucléaires														
2.1.4 Navires et bateaux														
2.1.5 Véhicules blindés														
2.1.6 Artillerie														
2.1.7 Autres armes des forces terrestres														
2.1.8 Munitions														
2.1.9 Electronique et communications														
2.1.10 Véhicules non blindés														
2.1.11 Divers														
2.2 <u>Construction</u>														
2.2.1 Bases aériennes, aérodromes														
2.2.2 Bases de lancement de missiles														
2.2.3 Bases et installations navales														
2.2.4 Electronique, etc.														
2.2.5 Installations pour le personnel														
2.2.6 Locaux médicaux														
2.2.7 Installations d'entraînement														
2.2.8 Magasins, dépôts, etc.														
2.2.9 Locaux de commandement et d'administration														
2.2.10 Ouvrages fortifiés														
2.2.11 Abris														
2.2.12 Terrains														
2.2.13 Divers														
3. <u>RECHERCHE-DEVELOPPEMENT</u>														
3.1 Recherche fondamentale et appliquée														
3.2 Développement, essais et évaluation														
4. TOTAL (1+2+3)		12 920	1 944	2 655								1 732	19 252	

NORVEGE

[Original : anglais]
[8 juin 1987]

Il convient d'ajouter au rapport national les précisions suivantes :

Devant la difficulté d'adapter les données au tableau de l'ONU, certaines simplifications ont été nécessaires. Le tableau a toutefois été rempli de la façon la plus détaillée possible. Les chiffres indiqués entre parenthèses sont compris dans d'autres chiffres et ne doivent donc pas être inclus dans le montant total.

Instrument de publication internationale normalisée
des dépenses militaires

(Dépenses effectives aux prix courants)

Pays : NORVEGE

Exercice financier : 1er janvier-31 décembre 1986

Monnaie nationale et unité de mesure : couronne norvégienne (millions)

(L'unité de mesure ne doit pas dépasser 1/10 000 du total des dépenses militaires)

NORVEGE

NORVEGE (millions de couronnes norvégiennes)

Types de forces	Forces straté- giques (1)	Forces terrestres (2)	Forces navales (3)	Forces aériennes (4)	Autres forces de combat (5)	Soutien, adminis- tration et commandement			Forces armées militaires (6)	Matière totale national (9)	Aide militaire		Non ventilée (12)	Total des dépenses militaires (11)	Défense civile (14)
						Soutien (6)	Comman- dement (7)	Maintien de la paix (11)			Etranger (10)	Maintien de la paix (11)			
Types de coûts															
1. FUNCTIONNEMENT	-	3 343	2 030	2 239	..	..	3 487	345	-	-	-	-	-	11 344	-
1.1 Personnel	-	2 058	995	1 322	..	..	1 705	194	-	-	-	-	-	6 274	-
1.1.1 Conscrits	-	262	66	64	..	..	-	-	-	-	-	-	-	392	-
1.1.2 Autres personnels militaires, y compris les réserves	-	1 280	664	844	..	..	887	51	-	-	-	-	143	3 869	-
1.1.3 Civils	-	516	265	414	..	..	818	-	-	-	-	-	-27	2 013	-
1.2 Opérations et entretien	-	1 285	1 035	917	..	..	1 782	24	-	-	-	-	-	5 070	-
1.2.1 Fournitures d'usage courant	-	339	181	223	..	..	36	-	-	-	-	-	-	806	-
1.2.2 Entretien et réparations	-	639	608	483	..	..	300	-	-	-	-	-	-	2 054	-
1.2.3 Frais de voyage, etc.	-	-	-	-	..	..	-	-	-	-	-	-	-	-	-
1.2.4 Logers immobiliers	-	307	246	211	..	..	1 446	-	-	-	-	-	-	2 210	-
1.2.5 Divers	-	-	-	-	..	..	-	-	-	-	-	-	-	-	-
2. ACHATS ET CONSTRUCTION	-	1 290	1 208	1 352	..	..	384	-	-	674	200	-	-	5 108	-
2.1 Achats	-	1 011	1 036	1 121	..	..	239	-	-	-	-	-	-	3 407	-
2.1.1 Aéronefs et moteurs	-	-	8	183	..	..	-	-	-	-	-	-	-	191	-
2.1.2 Missiles, y compris les têtes classiques	-	172	18	557	..	..	-	-	-	-	-	-	-	747	-
2.1.3 Têtes et bombes nucléaires	-	-	-	-	..	..	-	-	-	-	-	-	-	-	-
2.1.4 Navires et bateaux	-	-	604	-	..	..	-	-	-	-	-	-	-	604	-
2.1.5 Véhicules blindés	-	9	-	15	..	..	-	-	-	-	-	-	-	24	-
2.1.6 Artillerie	-	27	157	90	..	..	-	-	-	-	-	-	-	274	-
2.1.7 Autres armes des forces terrestres	-	129	15	14	..	..	-	-	-	-	-	-	-	158	-
2.1.8 Munitions	-	326	139	32	..	..	4	-	-	-	-	-	-	501	-
2.1.9 Electronique et communications	-	141	86	183	..	..	233	-	-	-	-	-	-	643	-
2.1.10 Véhicules non blindés	-	164	7	19	..	..	2	-	-	-	-	-	-	192	-
2.1.11 Divers	-	43	2	28	..	..	-	-	-	-	-	-	-	73	-
3. Construction	-	279	172	231	..	..	145	-	-	674	200	-	-	1 701	-
3.1 Bases aériennes, aérodromes	-	..	..	..	..	..	..	-	-	..	..	-	-	..	-
3.2 Bases de lancement de missiles	-	..	..	..	..	..	..	-	-	..	..	-	-	..	-
3.3 Bases et installations navales	-	..	..	..	..	..	..	-	-	..	..	-	-	..	-
3.4 Electronique, etc.	-	..	..	..	..	..	..	-	-	..	..	-	-	..	-
3.5 Installations pour le personnel	-	..	..	..	..	..	..	-	-	..	..	-	-	..	-
3.6 Logements médicaux	-	..	..	..	..	..	..	-	-	..	..	-	-	..	-
3.7 Installations d'entraînement	-	..	..	..	..	..	..	-	-	..	..	-	-	..	-
3.8 Magasins, dépôts, etc.	-	..	..	..	..	..	..	-	-	..	..	-	-	79	-
3.9 Logements de commandement et d'administration	-	..	..	..	..	..	..	-	-	..	..	-	-	109	-
3.10 Ouvrages fortifiés	-	..	..	..	..	..	..	-	-	..	..	-	-	..	-
3.11 Abris	-	..	..	..	..	..	..	-	-	..	..	-	-	..	-
3.12 Terrains	-	..	..	..	..	..	..	-	-	..	..	-	-	..	-
3.13 Divers	-	..	..	..	..	..	..	-	-	..	..	-	-	..	-
3.14 RECHERCHE-DEVELOPPEMENT	-	(7)	(6)	-	..	..	(106)	-	-	..	..	-	-	(119)	-
3.1 Recherche fondamentale et appliquée	-	..	..	..	..	..	..	-	-	..	..	-	-	..	-
3.2 Développement, essais et évaluation	-	..	..	..	..	..	..	-	-	..	..	-	-	..	-
4. TOTAL (1+2+3)	-	4 633	3 238	3 591	..	..	3 871	245	-	674	200	-	-	16 452	-

Partie II

1. Afin d'évaluer approximativement les coûts de substitution de l'appel des conscrits par le secteur militaire, les pays sont priés de fournir les renseignements suivants :

a) Le salaire moyen que les conscrits auraient vraisemblablement touché dans le secteur civil au cours de l'année examinée s'ils n'avaient pas été employés par le secteur militaire.

Réponse : 9 200 couronnes norvégiennes par mois.

Si cette estimation n'est pas connue, les pays sont priés de suggérer un salaire moyen dans le secteur civil aisément accessible qui puisse, selon eux, raisonnablement servir à mesurer le coût de substitution.

b) Le nombre d'années de service militaire effectuées par les conscrits au cours de l'année examinée.

Réponse : 23 300.

2. S'agissant du point d) des directives particulières (voir annexe), les pays sont priés d'indiquer ci-dessous le montant total de l'aide militaire reçue de l'étranger au cours de l'année examinée. Ce montant doit être libellé dans l'unité monétaire utilisée pour le tableau en convertissant de préférence les devises étrangères en monnaie nationale au moyen du taux annuel moyen sur le marché ou de la parité de change pratiquée par le Fonds monétaire international.

Réponse : 600 000 000 de couronnes norvégiennes.

3. S'agissant des alinéas n) et o), la valeur des renseignements demandés ici doit être identique à celle indiquée dans le tableau. On demande les chiffres totaux et, si possible, leur ventilation par type de forces comme dans les colonnes 1 à 12 du tableau, pour les rubriques suivantes :

Epuisement des stocks de munitions : _____

Vente par le secteur militaire de :

a) Terrains : _____

b) Biens immobiliers autres que les terrains : _____

c) Matériel : _____

d) Services : _____

e) Divers : _____

4. Le groupe souhaiterait savoir si les statistiques portant sur les catégories suivantes sont disponibles ou non pour l'année examinée.

	<u>Réponse</u>	
	<u>Disponible</u>	<u>Non disponible</u>
Indice des prix touchant le secteur militaire	X	
Exportation de matériel militaire		X
i) Par pays		
ii) Par région		
Importations de matériel militaire	X	
i) Par pays	X	
ii) Par région		

5. En l'absence d'un taux de conversion auquel ils puissent se référer ou s'ils estiment ce taux impropre à la conversion des dépenses militaires, les pays sont priés d'indiquer d'autres méthodes permettant de comparer leurs dépenses militaires à celles des autres pays.

NOUVELLE-ZELANDE

[Original : anglais]
[2 juin 1987]

Instrument de publication internationale normalisée
des dépenses militaires

(Dépenses effectives aux prix courants)

Pays : NOUVELLE-ZELANDE

Exercice financier : 1er avril 1985-31 mars 1986

Monnaie nationale et unité de mesure : dollar néo-zélandais (milliers)

(L'unité de mesure ne doit pas dépasser 1/10 000 du total des dépenses militaires)

NOUVELLE-ZÉLANDE (milliers de dollars néo-zélandais)

Types de codes	Types de forces	Forces stratégiques (1)	Forces terrestres (2)	Forces navales (3)	Forces aériennes (4)	Autres forces de combat (5)	Soutien, administration et commandement		Forces paramilitaires (9)	Territoire national (3)	Aide militaire		Non ventilés (12)	Total des dépenses militaires (11-12)	Défense civile (14)
							Soutien (6)	Centraux (7)			Étranger (10)	Maintien de la paix (11)			
1. <u>PERSONNEL</u>															
1.1 Personnel		232 571	126 611	195 976	91 278			67 760			1 458	1 468		625 844	
1.1.1 Conscrits		162 562	82 797	91 278				49 012			733	879		387 261	
1.1.2 Autres personnels militaires, y compris les réserves															
1.1.3 Civile		140 606	55 581	65 420				29 990			733	879		313 209	
1.2 Opérations et entretien		21 956	27 215	5 858				19 022						74 052	
1.2.1 Fournitures d'usage courant		82 490	43 815	104 690				17 775			725	589		250 084	
1.2.2 Entretien et réparations		24 751	7 689	28 941				1 871			4	1		95 034	
1.2.3 Frais de voyage, etc.		11 803	4 001	7 337				1 127			14	150		62 672	
1.2.4 Loyers immobiliers		1 026	14	65				10 506			686	41		34 770	
1.2.5 Divers		4 855	2 804	5 301				8				1 240		15 826	
2. <u>ACHATS ET CONSTRUCTION</u>															
2.1 Achats		67 693	50 497	107 515				13 796			21	1		239 501	
2.1.1 Aéronavie et moteurs		58 826	44 400	100 811				13 728						217 365	
2.1.2 Missiles, y compris les têtes classiques				73 089										73 089	
2.1.3 Têtes et bombes nucléaires															
2.1.4 Navires et bateaux			24 575											24 575	
2.1.5 Véhicules blindés		1 994												1 994	
2.1.6 Artillerie															
2.1.7 Autres armes des forces terrestres		1 636	1 439	192										3 267	
2.1.8 Munitions		14 677	10 446	13 695				26						38 844	
2.1.9 Electronique et communications		3 203	3 970	7 432				425						15 030	
2.1.10 Véhicules non blindés		7 816		318				5 611						13 145	
2.1.11 Divers		17 055	3 981	6 085				7 866						34 987	
2.2 Construction		8 867	6 097	6 246				468						22 136	
2.2.1 Bases aériennes, aérodromes														6 246	
2.2.2 Bases de lancement de missiles														6 097	
2.2.3 Bases et installations navales			6 097											159	
2.2.4 Electronique, etc.								159						2 217	
2.2.5 Installations pour le personnel		2 217													
2.2.6 Locaux médicaux															
2.2.7 Installations d'entraînement		204												204	
2.2.8 Magasins, dépôts, etc.				457										457	
2.2.9 Locaux de commandement et d'administration								309						309	
2.2.10 Ouvrages fortifiés															
2.2.11 Abris															
2.2.12 Terrains															
2.2.13 Divers		6 446		1										1	
3. <u>RECHERCHE-DEVELOPPEMENT</u>															
3.1 Recherche fondamentale et appliquée		165	4 316	430				200						5 111	
3.2 Développement, essais et évaluation		41	3 516	350				200						4 007	
4. <u>TOTAL (1+2+3)</u>		300 429	181 424	303 921				81 756			1 458	1 468		870 456	

Partie II

1. Afin d'évaluer approximativement les coûts de substitution de l'appel des conscrits par le secteur militaire, les pays sont priés de fournir les renseignements suivants :

a) Le salaire moyen que les conscrits auraient vraisemblablement touché dans le secteur civil au cours de l'année examinée s'ils n'avaient pas été employés par le secteur militaire.

Réponse : sans objet

Si cette estimation n'est pas connue, les pays sont priés de suggérer un salaire moyen dans le secteur civil aisément accessible qui puisse, selon eux, raisonnablement servir à mesurer le coût de substitution.

b) Le nombre d'années de service militaire effectuées par les conscrits au cours de l'année examinée.

Réponse : sans objet

2. S'agissant du point d) des directives particulières (voir annexe), les pays sont priés d'indiquer ci-dessous le montant total de l'aide militaire reçue de l'étranger au cours de l'année examinée. Ce montant doit être libellé dans l'unité monétaire utilisée pour le tableau en convertissant de préférence les devises étrangères en monnaie nationale au moyen du taux annuel moyen sur le marché ou de la parité de change pratiquée par le Fonds monétaire international.

Réponse : néant

3. S'agissant des alinéas n) et o), la valeur des renseignements demandés ici doit être identique à celle indiquée dans le tableau. On demande les chiffres totaux et, si possible, leur ventilation par type de forces comme dans les colonnes 1 à 12 du tableau, pour les rubriques suivantes :

Épuisement des stocks de munitions : 67

Vente par le secteur militaire de :

a) Terrains : 280

b) Biens immobiliers autres que les terrains

c) Matériel : 2 204

d) Services : 2 292

e) Divers : 67

4. Le groupe souhaiterait savoir si les statistiques portant sur les catégories suivantes sont disponibles ou non pour l'année examinée.

	<u>Réponse</u>	
	<u>Disponible</u>	<u>Non disponible</u>
Indice des prix touchant le secteur militaire		X
Exportations de matériel militaire		X
i) Par pays		X
ii) Par région		X
Importations de matériel militaire		X
i) Par pays		X
ii) Par région		X

5. En l'absence d'un taux de conversion auquel ils puissent se référer ou s'ils estiment ce taux impropre à la conversion des dépenses militaires, les pays sont priés d'indiquer d'autres méthodes permettant de comparer leurs dépenses militaires à celles des autres pays.

PANAMA

[Original : espagnol]
[29 avril 1987]

La Mission permanente du Panama signale à l'attention du Secrétaire général que le Gouvernement panaméen a jugé utile d'inclure dans son rapport une troisième partie dans laquelle figurent des recommandations visant à perfectionner l'instrument de publication.

Instrument de publication internationale normalisée
des dépenses militaires

(Dépenses effectives aux prix courants)

Pays : PANAMA

Exercice financier : 1er janvier-31 décembre 1986

Monnaie nationale et unité de mesure : balboa (milliers)

(L'unité de mesure ne doit pas dépasser 1/10 000 du total des dépenses militaires)

PANAMA.

PANAMA (milliers de balboas).

Types de forces	Forces stratégiques (1)	Forces terrestres (2)	Forces navales (3)	Forces aériennes (4)	Autres forces de combat (5)	Soutien, administration et commandement centraux		Forces paramilitaires (8)	Territoire national (9)	Aide militaire		Total des dépenses militaires (1 - 12) (13)	Défense civile (14)
						Soutien (6)	Commandement (7)			Stranger (10)	Maintien de la paix (ONU) (11)		
1. FONCTIONNEMENT	..	75 518	5 639	10 431	..	..	7 125	7 342	..	..	..	106 054	..
1.1 Personnel 1/	..	58 368	1 074	2 149	..	..	3 581	6 446	..	..	..	71 617	1/
1.1.1 Concrets	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
1.1.2 Autres personnels militaires, y compris les réserves	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
1.1.3 Civils	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
1.2 Opérations et entretien	..	17 149	4 564	8 283	..	..	3 544	896	..	..	..	24 437	..
1.2.1 Fournitures d'usage courant	..	10 314	3 202	5 361	..	..	910	499	..	..	..	20 286	2/
1.2.2 Entretien et réparations	..	2 034	221	277	..	..	..	138	..	..	..	2 767	3/
1.2.3 Frais de voyage, etc.	..	4 562	1 005	2 510	..	..	1 221	143	..	..	..	9 142	4/
1.2.4 Logers immobiliers	..	..	..	..	..	..	..	63	..	..	..	63	..
1.2.5 Divers	..	239	135	135	..	..	1 274	94	..	..	..	1 878	5/
2. ACHATS ET CONSTRUCTION	..	870	358	469	..	..	909	78	..	..	..	7 684	..
2.1 Achats	..	870	358	469	..	..	909	78	..	..	..	2 684	..
2.1.1 Aéronavés et moteurs	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
2.1.2 Missiles, y compris les têtes classiques	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
2.1.3 Têtes et bombes nucléaires	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
2.1.4 Navires et bateaux	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
2.1.5 Véhicules blindés	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
2.1.6 Artillerie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
2.1.7 Autres armes des forces terrestres	..	68	2	6	..	..	N	N	..	..	..	75	..
2.1.8 Munitions	..	..	N	N	..	..	N	N	..	..	..	N	..
2.1.9 Electronique et communications	..	106	71	176	..	..	353	15	..	..	..	721	..
2.1.10 Véhicules non blindés	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
2.1.11 Divers	..	697	286	286	..	..	556	63	..	..	..	1 889	6/
2.2 Construction	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
2.2.1 Bases aériennes, aérodromes	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
2.2.2 Bases de lancement de missiles	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
2.2.3 Bases et installations navales	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
2.2.4 Electronique, etc.	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
2.2.5 Installations pour le personnel	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
2.2.6 Locaux médicaux	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
2.2.7 Installations d'entraînement	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
2.2.8 Magasins, dépôts, etc.	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
2.2.9 Locaux de commandement et d'administration	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
2.2.10 Ouvrages fortifiés	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
2.2.11 Abris	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
2.2.12 Terrains	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
2.2.13 Divers	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
3. RECHERCHE-DEVELOPPEMENT	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
3.1 Recherche fondamentale et appliquée	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
3.2 Développement, essais et évaluation	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
4. TOTAL (1+2+3)	..	76 388	5 997	10 900	..	..	8 034	7 421	..	..	..	108 739	..

Notes : On trouvera dans les annexes 1 à VI ci-après du rapport présenté par le Panama les renseignements correspondant aux renvois 1 à 6.

Notes explicatives

1. Les coûts correspondant à la rémunération du personnel sont ventilés de façon détaillée, à l'annexe I ci-après. On notera que le montant des retenues opérées sur la rémunération du personnel au titre des cotisations de sécurité sociale n'est pas inclus dans le budget de l'organisme chargé de la sécurité sociale dans notre pays, les opérations de ce type s'effectuant directement entre le Gouvernement central et l'organisme en question. Aux fins du présent rapport, nous avons cependant jugé utile de faire figurer les coûts correspondant aux cotisations de sécurité sociale dans les dépenses de personnel. Pour conclure, on trouvera ci-après des explications succinctes concernant les rubriques utilisées pour les dépenses de personnel.

A. Rémunération :

Le montant indiqué est celui des dépenses correspondant à la rémunération de base du personnel affecté à des postes fixes ou permanents.

B. Prestations et indemnités :

Il s'agit là des dépenses correspondant aux éléments de rémunération qui viennent s'ajouter aux traitements et salaires en vertu de dispositions spéciales.

C. Dépenses de représentation :

Il s'agit là d'un supplément versé à certains fonctionnaires en raison des fonctions qu'ils assument. Elles sont calculées conformément aux dispositions réglementaires pertinentes.

D. Treizième mois :

Il s'agit là d'une prime spéciale versée à chaque fonctionnaire, dont le montant correspond à une journée de traitement supplémentaire par 12 jours de travail (à temps plein ou non) effectués dans l'année.

E. Autres dépenses de personnel :

Il s'agit d'éléments de dépense autres que ceux mentionnés plus haut.

F. Crédits affectés aux traitements et salaires :

Il s'agit là d'engagements de dépenses au titre des traitements et salaires qui ont été approuvés pour la période considérée, mais dont la liquidation a été reportée à des exercices financiers ultérieurs.

G. Cotisations de sécurité sociale :

Il s'agit des dépenses correspondant à la quote-part que le gouvernement central, en tant qu'employeur, doit verser à l'organisme chargé de la sécurité sociale au titre de la sécurité sociale, des frais d'études, des risques professionnels et du fonds complémentaire.

/...

2. Les dépenses effectuées au titre de l'élément "Entretien et réparations" ont pour objet de préserver les actifs visés et n'ont donc pas été considérées comme constituant un investissement supplémentaire.

3. Le montant indiqué à la rubrique "Loyers immobiliers" est celui des dépenses effectuées à ce titre au cours de la seule année 1986.

4. Des instructions relatives aux données à faire figurer dans les colonnes correspondant à la rubrique "Aide militaire", il découle que :

a) La colonne 9 doit être complétée par les pays bénéficiaires d'une aide militaire, le chiffre à y porter correspondant au montant total de l'aide militaire que ces pays accordent aux forces alliées stationnées sur leur territoire;

b) La colonne 10 doit être utilisée par les pays qui accordent une aide militaire aux pays bénéficiaires;

c) Les colonnes 1 à 7 se rapportent aux dépenses militaires que le pays visé finance par lui-même (flux f), ainsi qu'à l'aide comptabilisée dans son budget qu'il affecte à son propre secteur militaire (flux c).

On constate ainsi que le tableau ne permet pas de présenter de données relatives à l'aide militaire non comptabilisée dans le budget du pays bénéficiaire. Nous avons donc ajouté le tableau B, où figure le montant de l'aide militaire directe dont le Panama a bénéficié en 1986, ventilé par type de forces militaires et par rubrique.

5. Voir tableau B.

6. Non compris le montant perçu au titre de l'aide militaire directe.

7. Voir tableau B.

8. Non compris le montant perçu au titre de l'aide militaire directe.

9. Non compris le montant perçu au titre de l'aide militaire directe.

Tableau B

Aide militaire directe en 1986

		(En balboas)
I.	FORCES AERIENNES	800 000
	Aéronefs et moteurs	800 000
II.	FORCES TERRESTRES	3 252 000
	Autres armes des forces terrestres	1 895 347
	Munitions	167 467
	Electronique et communications	199 543
	Divers	989 643
III.	CONSTRUCTIONS DIVERSES	350 000
	MONTANT TOTAL DE L'AIDE MILITAIRE DIRECTE	<u><u>4 402 000</u></u>

Note : Ces montants n'ont pas été pris en compte dans le tableau A.

Forces paramilitaires

Fonctions générales

1. Planifier et exécuter des activités de renseignement et de contre-espionnage afin de maintenir la sécurité intérieure de l'Etat.
2. Accomplir les formalités que nécessite la régularisation de la situation des étrangers séjournant dans le pays.
3. Contrôler les entrées et sorties de personnes aux postes frontières et dans les ports et aéroports.
4. Lutter contre le trafic des stupéfiants.
5. Aider à assurer la protection de l'intégrité physique, de la dignité et des biens de tous les habitants du territoire national.
6. Organiser des stages et séminaires pour permettre au personnel d'acquérir les aptitudes voulues pour lutter contre les actes de terrorisme.

ANNEXE I

Dépenses de personnel en 1986

(En balboas)

Traitements et salaires		53 371 034
Personnel militaire	46 754 829	
Personnel paramilitaire	5 215 775	
Personnel civil	1 400 430	
Prestations et indemnités		5 032 818
Dépenses de représentation		764 875
Treizième mois		4 334 450
Autres dépenses de personnel		395 600
Crédits affectés aux traitements et salaires		33 276
Cotisations de sécurité sociale (quote-part de l'employeur) :		7 685 429
Sécurité sociale	5 737 386	
Risques professionnels	1 120 792	
Frais d'études	667 138	
Fonds complémentaire	160 113	
Total		<u>71 617 482</u>

ANNEXE II

Fournitures d'usage courant

Dépenses en 1986

	(En balboas)
Alimentation	1 910 370
Textiles et habillement	3 774 599
Combustibles et lubrifiants	12 958 205
Articles en papier et en carton	97 361
Produits chimiques et assimilés	96 145
Fournitures pour les réceptions	7 000
Autres produits divers	216 550
Ustensiles de cuisine et de table	3 789
Articles de sports et de loisirs	7 760
Articles d'hygiène et de nettoyage	21 100
Matériel médical et de laboratoire	1 579
Machines et fournitures de bureau	1 182 378
Équipement médical et chirurgical	632
Divers	8 032
Total	<u>20 285 500</u>

ANNEXE III

Entretien et réparations

Dépenses en 1986

(En balboas)

Entretien et réparations		958 224
Bâtiments	55 100	
Machines et matériel divers	14 400	
Mobilier et machines de bureau	18 124	
Dépenses diverses d'entretien	870 600	
Crédits affectés aux travaux d'entretien et de réparation		10 935
Matériaux de construction et de réparation		197 845
Asphalte	4 829	
Ciment	4 386	
Bois de construction	35 000	
Fournitures de plomberie	9 814	
Fournitures électriques	24 464	
Fournitures métalliques	9 450	
Pierre et sable	2 886	
Autres matériaux de construction	107 016	
Pièces de rechange		1 586 732
Crédits affectés à l'achat de pièces de rechange		6 443
Outils et instruments		7 300
Total		<u><u>2 767 479</u></u>

ANNEXE IV

Frais de voyage, etc.

Dépenses en 1986

(En balboas)

Services de base		7 156 761
Eau	619 286	
Voirie	17 250	
Electricité	3 183 700	
Télécommunications	3 336 525	
Imprimerie et reliure		198 600
Transports de personnes et de marchandises		321 000
A l'intérieur du pays	265 200	
A l'extérieur du pays	55 800	
Services commerciaux et financiers		1 765 896
Frais de magasinage	5 500	
Commissions et frais bancaires	6 250	
Assurances	1 745 146	
Autres services commerciaux et financiers	9 000	
Total		<u>9 442 257</u>

ANNEXE V

Dépenses diverses en 1986

(En balboas)

Services spéciaux	440 000
Location de matériel électronique	180 495
Location de machines de bureau	96 336
Location de véhicules	104 000
Locations diverses	15 030
Dépenses imprévues	361 804
Frais de subsistance	680 451
Total	<u><u>1 878 116</u></u>

ANNEXE VI

Achats divers

Dépenses en 1986

(En balboas)

Véhicules et matériel de transport	1 008 929
Maritime	4 000
Terrestre	1 004 929
Matériel de laboratoire	17 359
Matériel de bureau	51 116
Mobilier de bureau	100 669
Machines et matériel divers	710 600
Total	<u>1 888 673</u>

Partie II

1. Afin d'évaluer approximativement les coûts de substitution de l'appel des conscrits par le secteur militaire, les pays sont priés de fournir les renseignements suivants :

a) Le salaire moyen que les conscrits auraient vraisemblablement touché dans le secteur civil au cours de l'année examinée s'ils n'avaient pas été employés par le secteur militaire.

Réponse : 250 balboas par mois

Si cette estimation n'est pas connue, les pays sont priés de suggérer un salaire moyen dans le secteur civil aisément accessible qui puisse, selon eux, raisonnablement servir à mesurer le coût de substitution.

b) Le nombre d'années de service militaire effectuées par les conscrits au cours de l'année examinée.

Réponse : données non disponibles

2. S'agissant du point d) des directives particulières, les pays sont priés d'indiquer ci-dessous le montant total de l'aide militaire reçue de l'étranger au cours de l'année examinée. Ce montant doit être libellé dans l'unité monétaire utilisée pour le tableau en convertissant de préférence les devises étrangères en monnaie nationale au moyen du taux annuel moyen sur le marché ou de la parité de change pratiquée par le Fonds monétaire international.

Réponse : 4 402 000 balboas

3. S'agissant des alinéas n) et o), la valeur des renseignements demandés ici doit être identique à celle indiquée dans le tableau. On demande les chiffres totaux et, si possible, leur ventilation par type de forces comme dans les colonnes 1 à 12 du tableau, pour les rubriques suivantes :

Epuisement des stocks de munitions : données non disponibles

Vente par le secteur militaire de :

- a) Terrains : sans objet
- b) Biens immobiliers autres que les terrains : sans objet
- c) Matériel : sans objet
- d) Services : sans objet
- e) Divers : sans objet

4. Le groupe souhaiterait savoir si les statistiques portant sur les catégories suivantes sont disponibles ou non pour l'année examinée.

	<u>Réponse</u>	
	<u>Disponible</u>	<u>Non disponible</u>
Indice des prix touchant le secteur militaire		X
Exportations de matériel militaire		X
i) Par pays		
ii) Par région		
Importations de matériel militaire		X
i) Par pays		
ii) Par région		

5. En l'absence d'un taux de conversion auquel ils puissent se référer ou s'ils estiment ce taux impropre à la conversion des dépenses militaires, les pays sont priés d'indiquer d'autres méthodes permettant de comparer leurs dépenses militaires à celles des autres pays.

Partie III

Recommandations :

1. La première colonne du tableau ne comprend que trois rubriques : "Conscrits", "Autres personnels militaires, y compris les réserves" et "Civils", concernant le personnel. Il nous paraîtrait judicieux d'ajouter une ligne réservée à l'élément le plus important de cette catégorie, à savoir le personnel militaire. Nous proposons donc la structure suivante pour la catégorie "Personnel" :

Personnel :

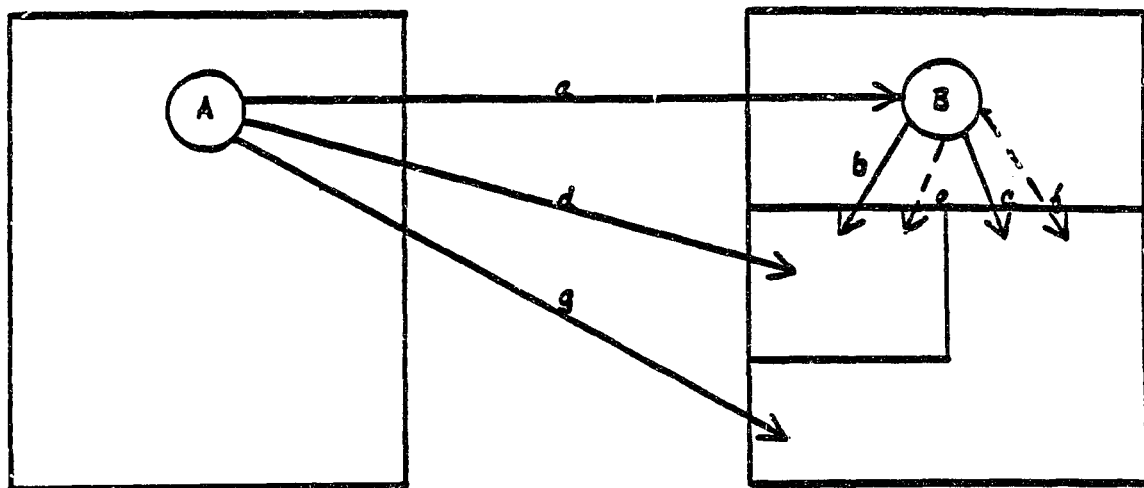
Personnel militaire

Conscrits

Autres personnels militaires, y compris les réserves

Civils

2. En ce qui concerne la figure indiquant les voies qu'un pays A peut emprunter pour fournir une aide militaire à un pays B, nous estimons qu'il conviendrait d'envisager le cas dans lequel le pays A fournit une aide militaire au pays B sans que les ressources considérées soient inscrites au budget du pays B. Nous présentons ci-après le schéma modifié en conséquence :



3. Il faudrait en outre envisager d'ajouter au tableau, sous la rubrique "Aide militaire", une colonne qui pourrait s'intituler "Aide militaire directe" dans laquelle seraient présentées les données relatives au flux g.

PAYS-BAS

[Original : anglais]
[2 juillet 1987]

Instrument de publication internationale normalisée
des dépenses militaires

(Dépenses effectives aux prix courants)

Pays : PAYS-BAS

Exercice financier : 1er janvier-31 décembre 1987

Monnaie nationale et unité de mesure : florin néerlandais (milliers)

(L'unité de mesure ne doit pas dépasser 1/10 000 du total des dépenses militaires)

Types de forces															
Types de coûts		Forces straté- giques (1)	Forces terrestres (2)	Forces navales (3)	Forces aériennes (4)	Autres forces de combat (5)	Soutien, adminis- tration et commandement		Forces para- militaires (6)	Aide militaire			Total des dépenses militaires (1 - 12) (13)	Défense civile (14)	
							Soutien (6)	Comman- dement (7)		Territoire national (9)	Etranger (10)	Maintien de la paix (ONU) (11)	Non ventilé (12)		
1.	FONCTIONNEMENT	..	3 617 315	1 700 721	1 607 729	208 041	2 071 500	2 079	..	N	6 393	10 507		9 224 885	134 000
1.1	Personnel	..	2 493 895	1 168 334	934 497	166 481	1 645 759	2 079	..	N	6 393	10 507		6 427 955	54 000
1.1.1	Conscrits	..	565 313	19 258	56 161	5 304	3 503	..	..	N	..	..		649 539	4 400
1.1.2	Autres personnels militaires, y compris les réserves	..	1 296 775	803 848	727 624	153 958	1 322 417	..	..	N	..	..		4 304 622	8 400
1.1.3	Civils	..	631 807	345 228	150 712	7 229	319 839	2 079	..	N	..	..		1 456 894	41 200
1.2	Opérations et entretien	..	1 123 720	532 387	673 232	41 550	425 741	..	..	N	..	..		2 796 630	80 000
1.2.1	Fournitures d'usage courant	..	493 626	223 198	290 329	18 977	270 597	..	..	N	..	..		1 296 727	..
1.2.2	Entretien et réparations	..	356 338	213 172	243 210	7 963	-	..	..	N	..	..		820 683	..
1.2.3	Frais de voyage, etc.	..	119 157	47 786	44 574	7 030	13 925	..	..	N	..	..		232 472	..
1.2.4	Loyers immobiliers	..	..	..	..	..	..	..	..	N	..	..		..	..
1.2.5	Divers	..	154 599	48 231	95 119	7 580	141 219	..	..	N	..	..		446 748	..
2.	ACHATS ET CONSTRUCTION	..	1 692 495	1 234 159	1 073 634	15 390	..	..	..	97 559	137 450	..		4 250 687	16 900
2.1	Achats	..	1 466 676	1 204 648	993 095	4 447	..	..	..	..	19 092	..		3 687 958	5 900
2.1.1	Aéronefs et moteurs classiques	..	..	13 661	700 094	-	..	..	..	..	..	..		713 755	..
2.1.2	Missiles, y compris les têtes classiques	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..		..	..
2.1.3	Têtes et bombes nucléaires	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..		..	..
2.1.4	Navires et bateaux	..	..	1 036 685	-	-	..	..	..	..	..	..		1 036 685	..
2.1.5	Véhicules blindés	..	539 900	-	-	-	..	..	..	..	..	..		539 900	..
2.1.6	Artillerie	..	38 000	-	-	-	..	..	..	..	..	..		38 000	..
2.1.7	Autres armes des forces terrestres	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..		..	..
2.1.8	Munitions	..	128 700	31 244	85 367	578	..	..	..	..	..	..		245 889	..
2.1.9	Electronique et communications	..	95 900	24 769	56 083	1 279	..	..	..	..	..	..		178 031	..
2.1.10	Véhicules non blindés	..	..	3 011	18 241	2 465	..	..	..	..	..	..		23 717	..
2.1.11	Divers	..	664 176	95 278	133 310	125	..	..	..	..	..	..		892 889	..
2.2	Construction	..	225 819	29 511	80 539	10 943	..	..	..	97 559	118 358	..		562 729	11 000
2.2.1	Bases aériennes, aérodromes	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..		..	..
2.2.2	Bases de lancement de missiles	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..		..	..
2.2.3	Bases et installations navales	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..		..	..
2.2.4	Electronique, etc.	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..		..	..
2.2.5	Installations pour le personnel	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..		..	..
2.2.6	Locaux médicaux	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..		..	..
2.2.7	Installations d'entraînement	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..		..	..
2.2.8	Magasins, dépôts, etc.	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..		..	..
2.2.9	Locaux de commandement et d'administration	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..		..	..
2.2.10	Ouvrages fortifiés	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..		..	..
2.2.11	Abris	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..		..	..
2.2.12	Terrains	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..		..	..
2.2.13	Divers	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..		..	..
3.	RECHERCHE-DEVELOPPEMENT	..	..	..	..	..	113 458	..	..	..	..	..		113 458	..
3.1	Recherche fondamentale et appliquée	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..		..	..
3.2	Developpement, essais et evaluation	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..		..	..
4.	TOTAL (1+2+3)	..	5 310 110	2 934 880	2 681 363	223 431	2 184 958	2 079	..	97 559	143 843	10 507		13 588 730	150 900

Notes explicatives

1. 1.1.2. Les coûts des pensions des personnels militaires, qui remplacent les cotisations au titre des pensions, sont regroupés dans la colonne 6 (Soutien) et s'élèvent au total à 1 259 698 000 florins.
2. 1.2.2. Les gros travaux de révision et de modification figurent aux postes appropriés de la rubrique "Achats".
3. 1.2.4. Les chiffres relatifs aux loyers immobiliers ne sont pas disponibles.
4. 2.2. Les données demandées ne sont pas disponibles.
5. 3. Pour des raisons techniques, la plupart des montants consacrés à la recherche-développement figurent aux postes appropriés de la rubrique "Achats".
6. 8. Les dépenses de la Maréchaussée royale des Pays-Bas (qui est appelée à remplir des tâches de sécurité tant à l'extérieur qu'à l'intérieur du pays) apparaissent à la colonne 5 (Autres forces de combat). D'autres dépenses au titre de la Maréchaussée sont incluses dans les chiffres figurant dans les colonnes 2, 3 et 4.
7. 9. Les chiffres concernant la défense civile figurent dans la réponse des Pays-Bas. Il convient de noter que ces chiffres sont tirés des budgets de plusieurs ministères.

Partie II

1. Afin d'évaluer approximativement les coûts de substitution de l'appel des conscrits par le secteur militaire, les pays sont priés de fournir les renseignements suivants :

a) Le salaire moyen que les conscrits auraient vraisemblablement touché dans le secteur civil au cours de l'année examinée s'ils n'avaient pas été employés par le secteur militaire.

Réponse : 23 000 florins par an

Si cette estimation n'est pas connue, les pays sont priés de suggérer un salaire moyen dans le secteur civil aisément accessible qui puisse, selon eux, raisonnablement servir à mesurer le coût de substitution.

b) Le nombre d'années de service militaire effectuées par les conscrits au cours de l'année examinée.

Réponse : 46 155

2. S'agissant du point d) des directives particulières (voir annexe), les pays sont priés d'indiquer ci-dessous le montant total de l'aide militaire reçue de l'étranger au cours de l'année examinée. Ce montant doit être libellé dans l'unité monétaire utilisée pour le tableau en convertissant de préférence les devises étrangères en monnaie nationale au moyen du taux annuel moyen sur le marché ou de la parité de change pratiquée par le Fonds monétaire international.

Réponse : néant

3. S'agissant des alinéas n) et o), la valeur des renseignements demandés ici doit être identique à celle indiquée dans le tableau. On demande les chiffres totaux et, si possible, leur ventilation par type de forces comme dans les colonnes 1 à 12 du tableau, pour les rubriques suivantes :

Epuisement des stocks de munitions :

Vente par le secteur militaire de :

a) Terrains	)	
	)	
b) Biens immobiliers autres que les terrains	)	
	)	
c) Matériel	)	32 500 000 florins
	)	
d) Services	)	
	)	
e) Divers	)	

4. Le groupe souhaiterait savoir si les statistiques portant sur les catégories suivantes sont disponibles ou non pour l'année examinée.

	<u>Réponse</u>	
	<u>Disponible</u>	<u>Non disponible</u>
Indice des prix touchant le secteur militaire	X	
Exportations de matériel militaire		X
i) Par pays		X
ii) Par région		X
Importations de matériel militaire	X	
i) Par pays	X	
ii) Par région	X	

5. En l'absence d'un taux de conversion auquel ils puissent se référer ou s'ils estiment ce taux impropre à la conversion des dépenses militaires, les pays sont priés d'indiquer d'autres méthodes permettant de comparer leurs dépenses militaires à celles des autres pays.

ROUMANIE

[Original : anglais/français]
[4 mai 1987]

On se souviendra que la Roumanie a procédé en 1986 à une réduction de 5 % de ses armements, forces armées et dépenses militaires. Cette nouvelle réduction, qui a été approuvée par le référendum du 23 novembre 1986, apparaîtra dans le rapport que la Roumanie présentera l'an prochain sur ses dépenses militaires en 1986.

Instrument de publication internationale normalisée
des dépenses militaires

(Dépenses effectives aux prix courants)

Pays : ROUMANIE

Exercice financier : 1er janvier-31 décembre 1985

Monnaie nationale et unité de mesure : leu (dizaines de milliers)

(L'unité de mesure ne doit pas dépasser 1/10 000 du total des dépenses militaires)

Types de coûts	Types de forces		Forces terrestres (2)	Forces navales (3)	Forces aériennes (4)	Autres forces de combat (5)	Soutien, administration et commandement centraux		Forces militaires (8)	Aide militaire		Non ventilés (12)	Total des dépenses militaires (1 - 12)	Défense civile (14)
		Forces stratégiques (1)						Soutien (6)	Commandement (7)	Territoire national (9)	Maintien de la paix (ONU) (11)			
1. <u>FUNCTIONNEMENT</u>		..	522 917	51 899	91 406	..	..	...	...	..	..	..	566 221	..
1.1 <u>Personnel</u>		..	269 635	26 761	47 132	..	..	...	...	..	..	..	343 528	..
1.1.1 <u>Conscripts</u>		..	..	..	..	..	..	...	...	..	..	..	...	..
1.1.2 <u>Autres personnels militaires, y compris les réserves</u>		..	..	..	..	..	..	...	...	..	..	..	...	..
1.1.3 <u>Civils</u>		..	..	..	..	..	..	...	...	..	..	..	...	..
1.2 <u>Opérations et entretien</u>		..	253 282	25 138	44 274	..	..	...	...	..	..	..	322 693	..
1.2.1 <u>Fournitures d'usage courant</u>		..	..	..	..	..	..	...	...	..	..	..	...	..
1.2.2 <u>Entretien et réparations</u>		..	..	..	..	..	..	...	...	..	..	..	...	..
1.2.3 <u>Frais de voyage, etc.</u>		..	..	..	..	..	..	...	...	..	..	..	...	..
1.2.4 <u>Logers immobiliers</u>		..	..	..	..	..	..	...	...	..	..	..	...	..
1.2.5 <u>Divers</u>		..	..	..	..	..	..	...	...	..	..	..	...	..
2. <u>ACHATS ET CONSTRUCTION</u>		..	408 826	40 575	71 463	..	..	...	...	..	..	..	520 863	..
2.1 <u>Achats</u>		..	388 384	38 547	67 869	..	..	...	...	..	..	..	494 820	..
2.1.1 <u>Aéronefs et moteurs</u>		..	..	..	..	..	..	...	...	..	..	..	...	..
2.1.2 <u>Missiles, y compris les têtes classiques</u>		..	..	..	..	..	..	...	...	..	..	..	...	..
2.1.3 <u>Têtes et bombes nucléaires</u>		..	..	..	..	..	..	...	...	..	..	..	...	..
2.1.4 <u>Navires et bateaux</u>		..	..	..	..	..	..	...	...	..	..	..	...	..
2.1.5 <u>Véhicules blindés</u>		..	..	..	..	..	..	...	...	..	..	..	...	..
2.1.6 <u>Artillerie</u>		..	..	..	..	..	..	...	...	..	..	..	...	..
2.1.7 <u>Autres armes des forces terrestres</u>		..	..	..	..	..	..	...	...	..	..	..	...	..
2.1.8 <u>Munitions</u>		..	..	..	..	..	..	...	...	..	..	..	...	..
2.1.9 <u>Electronique et communications</u>		..	..	..	..	..	..	...	...	..	..	..	...	..
2.1.10 <u>Véhicules non blindés</u>		..	..	..	..	..	..	...	...	..	..	..	...	..
2.1.11 <u>Divers</u>		..	..	..	..	..	..	...	...	..	..	..	...	..
2.2 <u>Construction</u>		20 441	2 029	3 573	..	..	..	...	...	..	..	..	26 043	..
2.2.1 <u>Bases aériennes, aérodromes</u>		..	..	..	..	..	..	...	...	..	..	..	...	..
2.2.2 <u>Bases de lancement de missiles</u>		..	..	..	..	..	..	...	...	..	..	..	...	..
2.2.3 <u>Bases et installations navales</u>		..	..	..	..	..	..	...	...	..	..	..	...	..
2.2.4 <u>Electronique, etc.</u>		..	..	..	..	..	..	...	...	..	..	..	...	..
2.2.5 <u>Installations pour le personnel</u>		..	..	..	..	..	..	...	...	..	..	..	...	..
2.2.6 <u>Logements médicaux</u>		..	409	41	71	..	..	...	...	..	..	..	521	..
2.2.7 <u>Installations d'entraînement</u>		..	818	81	143	..	..	...	...	..	..	..	1 042	..
2.2.8 <u>Magasins, dépôts, etc.</u>		..	..	..	..	..	..	...	...	..	..	..	...	..
2.2.9 <u>Logements de commandement et d'administration</u>		..	..	..	..	..	..	...	...	..	..	..	...	..
2.2.10 <u>Ouvrages fortifiés</u>		..	1 226	122	214	..	..	...	...	..	..	..	1 562	..
2.2.11 <u>Abris</u>		..	..	..	..	..	..	...	...	..	..	..	...	..
2.2.12 <u>Terrains</u>		..	..	..	..	..	..	...	...	..	..	..	...	..
2.2.13 <u>Divers</u>		..	19 015	1 867	3 324	..	..	...	...	..	..	..	24 226	..
3. <u>RECHERCHE-DEVELOPPEMENT</u>		..	..	..	..	..	..	...	...	..	..	..	...	..
3.1 <u>Recherche fondamentale et appliquée</u>		..	..	..	..	..	..	...	...	..	..	..	...	..
3.2 <u>Développement, essais et évaluation</u>		..	..	..	..	..	..	...	...	..	..	..	...	..
4. <u>TOTAL (1+2+3)</u>		..	950 757	94 361	166 192	..	..	...	...	..	..	..	1 211 310	..

ROYAUME-UNI DE GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE DU NORD .

[Original : anglais]

[28 mai 1987]

Le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord saisit l'occasion pour réaffirmer l'importance qu'il accorde à la communication de données sur les dépenses militaires en ce qu'elle favorise un climat de confiance entre Etats et renforce la stabilité des relations internationales. C'est dans cet esprit qu'il transmet ci-joint l'instrument de publication internationale normalisée concernant ses dépenses militaires pour l'exercice terminé le 31 mars 1986. Il se félicite qu'un nombre toujours plus grand de pays remplissent le tableau et continue d'espérer que cela encouragera les pays qui ne l'ont pas encore fait à présenter un rapport sur leurs dépenses militaires.

Instrument de publication internationale normalisée
des dépenses militaires

(Dépenses effectives aux prix courants)

Pays : ROYAUME-UNI DE GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE DU NORD

Exercice financier : 1er avril 1985-31 mars 1986

Monnaie nationale et unité de mesure : livre sterling (millions)

(L'unité de mesure ne doit pas dépasser 1/10 000 du total des dépenses militaires)

ROYAUME-UNI DE GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE DU NORD (centaines de milliers de livres sterling)

Types de forces	Types de coûts	Forces stratégiques (1)	Forces terrestres (2)	Forces navales (3)	Forces aériennes (4)	Autres forces de combat (5)	Soutien, administration et commandement		Forces par-militaires (6)	Territoire national (9)	Aide militaire		Non ventilés (12)	Total des dépenses militaires (1-12) (13)	Défense civile (14)
							Soutien (6)	Comma. (7)			Etranger (10)	Maintien de la paix (ONU) (11)			
1. FONCTIONNEMENT		...	40 405	30 572	31 688	..	20 726	...	..	..	139	..	..	123 530	481
1.1 Personnel		..	7 698	15 539	15 107	..	5 066	..	..	..	..	..	..	62 410	115
1.1.1 Consécrite		..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
1.1.2 Autres personnels militaires, y compris les réserves		..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
1.1.3 Civils		..	20 504	10 169	13 140	..	..	..	..	..	..	..	..	44 013	..
1.2 Opérations et entretien		..	6 194	5 370	1 767	..	5 066	..	..	..	..	..	..	18 397	115
1.3 Approvisionnement et entretien		..	13 707	15 033	16 581	..	15 660	..	..	..	139	..	..	61 120	366
1.4 Munitions et réparations		..	12 274	8 672	10 310	..	9 325	..	..	..	..	..	..	40 589	..
1.5 Matériel de voyage, etc.		..	1 297	6 100	6 231	..	260	..	..	..	..	..	..	13 888	..
1.6 Logement		..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
1.7 Logement immobilier		..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
1.8 Ach. et construction		..	136	261	32	..	6 075	..	..	..	139	..	..	6 643	..
2. ACQUISITION		..	14 833	22 518	21 369	..	1 268	..	..	..	..	..	..	59 987	205
2.1 Ach. et construction		..	12 652	21 292	19 166	..	..	..	..	..	..	..	..	53 110	182
2.1.1 Aéronefs et moteurs		..	566	1 822	11 925	..	..	..	..	..	..	..	..	14 311	..
2.1.1.1 Missiles, y compris les têtes classiques		..	3 374	2 247	2 572	..	..	..	..	..	..	..	..	8 193	..
2.1.1.2 Têtes : bombes nucléaires		..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
2.1.1.3 Têtes : bombes nucléaires		..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
2.1.1.4 Navires et bateaux		..	12	14 397	21	..	..	..	..	..	..	..	..	14 430	..
2.1.1.5 Véhicules blindés		..	1 411	45	87	..	..	..	..	..	..	..	..	1 543	..
2.1.1.6 Artillerie		..	151	5	9	..	..	..	..	..	..	..	..	165	..
2.1.1.7 Autres armes des forces terrestres		..	229	7	14	..	..	..	..	..	..	..	..	250	..
2.1.1.8 Munitions		..	2 517	1 681	668	..	..	..	..	..	..	..	..	4 866	..
2.1.1.9 Electronique et communications		..	1 241	924	3 799	..	..	..	..	..	..	..	..	7 964	149
2.1.1.10 Véhicules non blindés		..	1 153	164	71	..	..	..	..	..	..	..	..	1 388	..
2.1.1.11 Divers		..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
2.2 Construction		..	2 181	1 226	2 202	..	1 268	..	..	..	..	..	..	6 877	33
2.2.1 Bases aériennes, aérodromes		..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
2.2.2 Bases de lancement de missiles		..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
2.2.3 Bases et installations navales		..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
2.2.4 Electronique, etc.		..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
2.2.5 Installations pour le personnel		..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
2.2.6 Locaux médicaux		..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
2.2.7 Installations d'entraînement		..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
2.2.8 Magasins, dépôts, etc.		..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
2.2.9 Locaux de commandement et d'administration		..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
2.2.10 Ouvrages fortifiés		..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
2.2.11 Abris		..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
2.2.12 Terrains		..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
2.2.13 Divers		..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
3. RECHERCHE-DEVELOPPEMENT		..	(2 757)	(6 095)	(5 344)	..	(7 350)	..	..	..	..	..	..	(21 546)	9
3.1 Recherche fondamentale et appliquée		..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
3.2 Développement, essais et évaluation		..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
4. TOTAL (1+2+3)		..	55 238	53 090	53 056	..	21 994	..	..	..	139	..	..	183 517	695

(Voir notes page suivante)

Notes explicatives

A. Les dépenses effectives consacrées à la force stratégique nucléaire du Royaume-Uni ne sont pas indiquées séparément par type de forces ou type de coûts. Ces dépenses ont été incluses dans d'autres catégories. Toutefois, une évaluation du coût de cette force est effectuée tous les ans et les dépenses pour 1985/86 ont été estimées à 509 millions de livres sterling.

B. Les dépenses de recherche-développement, quoique indiquées séparément, sont incluses dans les totaux des types de coûts 1 et 2.

Partie II

1. Afin d'évaluer approximativement les coûts de substitution de l'appel des conscrits par le secteur militaire, les pays sont priés de fournir les renseignements suivants :

a) Le salaire moyen que les conscrits auraient vraisemblablement touché dans le secteur civil au cours de l'année examinée s'ils n'avaient pas été employés par le secteur militaire.

Réponse : sans objet

Si cette estimation n'est pas connue, les pays sont priés de suggérer un salaire moyen dans le secteur civil aisément accessible qui puisse, selon eux, raisonnablement servir à mesurer le coût de substitution.

b) Le nombre d'années de service militaire effectuées par les conscrits au cours de l'année examinée

Réponse : sans objet

2. S'agissant du point d) des directives particulières, les pays sont priés d'indiquer ci-dessous le montant total de l'aide militaire reçue de l'étranger au cours de l'année examinée. Ce montant doit être libellé dans l'unité monétaire utilisée pour le tableau en convertissant de préférence les devises étrangères en monnaie nationale au moyen du taux annuel moyen sur le marché ou de la parité de change pratiquée par le Fonds monétaire international.

Réponse : sans objet.

3. S'agissant des alinéas n) et o), la valeur des renseignements demandés ici doit être identique à celle indiquée dans le tableau. On demande les chiffres totaux et, si possible, leur ventilation par type de forces comme dans les colonnes 1 à 12 du tableau, pour les rubriques suivantes :

Epuisement des stocks de munitions : non connu.

Vente par le secteur militaire de :

- a) Terrains : 23 649 000 livres sterling
- b) Biens immobiliers autres que les terrains : 36 451 000 livres sterling
- c) Matériel : 6 millions de livres sterling
- d) Services : Non connu
- e) Divers : Non connu

4. Indiquer si les statistiques portant sur les catégories suivantes sont disponibles ou non pour l'année examinée.

Réponse

	<u>Disponible</u>	<u>Non disponible</u>
Indice des prix touchant le secteur militaire	X	
Exportations de matériel militaire	X	
i) Par pays		X
ii) Par région	X	
Importations de matériel militaire	X	
i) Par pays		X
ii) Par région	X	

5. En l'absence d'un taux de conversion auquel ils puissent se référer ou s'ils estiment ce taux impropre à la conversion des dépenses militaires, les pays sont priés d'indiquer d'autres méthodes permettant de comparer leurs dépenses militaires à celles des autres pays.

SUEDE

[Original : anglais]
[14 mai 1987]

Instrument de publication internationale normalisée
des dépenses militaires

(Dépenses effectives aux prix courants)

Pays : SUEDE

Exercice financier : 1er juillet 1985-30 juin 1986

Monnaie nationale et unité de mesure : couronne suédoise (millions)

(L'unité de mesure ne doit pas dépasser 1/10 000 du total des dépenses militaires)

SUDE (millions de couronnes suédoises)

Types de forces	Forces stratégiques (1)	Forces terrestres (2)	Forces navales (3)	Forces aériennes (4)	Autres forces de combat (5)	Soutien, administration et commandement		Forces militaires (8)	Aide militaire			Total des dépenses militaires (11-12) (13)	Défense civile (14)
						Soutien (6)	Commandement (7)		Parrainage militaire national (9)	Étranger (10)	Maintien des forces (11)		
Types de coûts													
1. FOUCTIONNEMENT													
1.1 Personnel	..	6 176	2 069	3 153	..	1 544	702	..	..	..	167	13 011	400
1.1.1 Conscrits	..	3 991	1 259	1 378	..	1 068	349	..	..	..	143	8 189	228
1.1.1.1 Autres personnels militaires, y compris les réserves	..	1 218	194	148	..	9	-	..	..	..	..	1 569	46
1.1.1.2 Autres personnels militaires, y compris les réserves	..	1 814	714	808	..	116	166	..	..	..	138	3 756	-
1.1.1.3 Civils	..	959	351	422	..	943	183	..	..	..	5	2 063	182
1.1.2 Opérations et entretien	..	2 185	810	1 775	..	476	353	..	..	..	21	5 620	172
1.2.1 Fournitures d'usage courant	..	399	152	442	..	2	12	..	..	..	9	1 016	26
1.2.2 Entretien et réparations	..	713	312	913	..	20	106	..	..	..	12	2 064	12
1.2.3 Frais de voyage, etc.	..	567	205	245	..	205	118	..	..	..	12	1 352	32
1.2.4 Logements immobiliers	..	121	45	26	..	42	34	..	..	..	-	268	26
1.2.5 Divers	..	585	96	149	..	207	83	..	..	..	-	920	76
2. ACHATS ET CONSTRUCTION	..	2 159	1 624	2 743	162	-	151	..	..	..	..	6 839	686
2.1 Matériel	..	1 699	1 469	2 404	162	-	-	..	..	..	..	5 734	110
2.1.1 Motocyclettes et moteurs	..	36	43	866	..	-	-	..	..	..	..	944	-
2.1.1.1 Motocyclettes et moteurs classiques	..	301	73	406	..	-	-	..	..	..	..	780	-
2.1.1.2 Missiles, y compris les têtes classiques	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	-
2.1.1.3 Têtes et bombes nucléaires	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	-
2.1.1.4 Navires et bateaux	..	..	520	..	..	..	..	..	..	..	..	520	-
2.1.1.5 Véhicules blindés	..	168	..	..	..	..	..	..	..	..	..	168	-
2.1.1.6 Artillerie	..	11	19	..	..	..	..	..	..	..	..	30	-
2.1.1.7 Autres armes des forces terrestres	..	36	154	13	..	..	..	..	..	..	..	203	-
2.1.1.8 Munitions	..	326	82	25	..	..	..	..	..	..	..	433	-
2.1.9 Électronique et communications	..	178	484	787	162	..	..	..	..	..	..	1 611	11
2.1.10 Véhicules non blindés	..	205	10	12	..	..	..	..	..	..	..	307	5
2.1.11 Divers	..	399	86	296	1	..	..	..	..	..	..	742	94
2.2 Construction	..	460	155	339	..	..	151	..	..	..	..	1 105	576
2.2.1 Bases aériennes, aérodromes	..	-	-	142	..	..	..	..	..	..	..	142	-
2.2.2 Bases de lancement de missiles	..	-	14	..	..	..	..	..	..	..	..	14	-
2.2.3 Bases et installations navales	..	-	5	..	..	..	..	..	..	..	..	5	-
2.2.4 Électronique, etc.	..	5	7	47	..	..	..	..	..	..	..	59	-
2.2.5 Installations pour le personnel	..	87	8	4	..	..	..	..	..	..	..	99	5
2.2.6 Logements médicaux	..	13	7	..	..	..	..	..	..	..	..	20	-
2.2.7 Installations d'entraînement	..	39	-	12	..	..	..	..	..	..	..	51	1
2.2.8 Magasins, dépôts, etc.	..	44	-	17	..	..	13	..	..	..	..	74	4
2.2.9 Logements de commandement et d'administration	..	50	19	12	..	..	61	..	..	..	..	142	-
2.2.10 Ouvrages fortifiés	..	..	40	40	..	..	17	..	..	..	..	97	28
2.2.11 Abris	..	..	-	-	..	..	..	..	..	..	..	-	482
2.2.12 Terrains	..	14	3	1	..	..	..	..	..	..	..	18	-
2.2.13 Divers	..	208	52	64	..	..	60	..	..	..	..	384	56
3. RECHERCHE-DEVELOPPEMENT	..	653	240	2 114	..	31	6	..	..	..	..	3 044	5
3.1 Recherche fondamentale et appliquée	..	116	56	105	..	31	6	..	..	..	..	314	23
3.2 Développement, essais et évaluation	..	537	184	2 009	..	-	-	..	..	..	..	2 730	2
4. TOTAL (1+2+3)	..	8 988	3 933	8 010	162	1 575	859	..	..	..	167	23 694	1 091

Partie II

1. Afin d'évaluer approximativement les coûts de substitution de l'appel des conscrits par le secteur militaire, les pays sont priés de fournir les renseignements suivants :

a) Salaire moyen que les conscrits auraient vraisemblablement touché dans le secteur civil au cours de l'année examinée s'ils n'avaient pas été employés par le secteur militaire.

Réponse : environ 75 000 couronnes par an (non compris les coûts sociaux)

Si cette estimation n'est pas connue, les pays sont priés de suggérer un salaire moyen dans le secteur civil aisément accessible qui puisse, selon eux, raisonnablement servir à mesurer le coût de substitution.

b) Nombre d'années de service militaire effectuées par les conscrits au cours de l'année examinée.

Réponse : environ 49 000

2. S'agissant du point d) des directives particulières, les pays sont priés d'indiquer ci-dessous le montant total de l'aide militaire reçue de l'étranger au cours de l'année examinée. Ce montant doit être libellé dans l'unité monétaire utilisée pour le tableau en convertissant de préférence les devises étrangères en monnaie nationale au moyen du taux annuel moyen sur le marché ou de la parité de change pratiquée par le Fonds monétaire international.

Réponse : néant

3. S'agissant des alinéas n) et o), la valeur des renseignements demandés ici doit être identique à celle indiquée dans le tableau. On demande les chiffres totaux et, si possible, leur ventilation par type de forces comme dans les colonnes 1 à 12 du tableau, pour les rubriques suivantes :

	(2)	(3)	(4)	(13)
Epuisement des stocks de munitions :	339	26	23	388
Vente par le secteur militaire de :				
a) Terrains :				4
b) Biens immobiliers autres que les terrains :				15
c) Matériel :	42	7	8	59
d) Services :				
e) Divers :				

4. Indiquer si les statistiques portant sur les catégories suivantes sont disponibles ou non pour l'année examinée :

	<u>Réponse</u>	
	<u>Disponible</u>	<u>Non disponible</u>
Indice des prix touchant le secteur militaire		X
Exportations de matériel militaire	X	
i) Par pays		X
ii) Par région	X	
Importations de matériel militaire	X	
i) Par pays		X
ii) Par région	X	

5. En l'absence d'un taux de conversion auquel ils puissent se référer ou s'ils estiment ce taux impropre à la conversion des dépenses militaires, les pays sont priés d'indiquer d'autres méthodes permettant de comparer leurs dépenses militaires à celles des autres pays.

THAILANDE

[Original : anglais]
[8 mai 1987]

Instrument de publication internationale normalisée
des dépenses militaires

(Dépenses effectives aux prix courants)

Pays : THAILANDE

Exercice financier : 1er octobre 1985-30 septembre 1986

Monnaie nationale et unité de mesure : baht (millions)

(L'unité de mesure ne doit pas dépasser 1/10 000 du total des dépenses militaires)

THAÏLANDE

THAÏLANDE (centaines de milliers de baht)

Types de forces															
Types de coûts															
Types de forces	Forces stratégiques (1)	Forces terrestres (2)	Forces navales (3)	Forces aériennes (4)	Autres forces de combat (5)	Soutien, administration et commandement centraux		Forces paramilitaires (8)	Aide militaire			Non ventilées (12)	Total des dépenses militaires (1-12) (13)	Défense civile (14)	
						Soutien (6)	Commandement (7)		Territoire national (9)	Etranger (10)	Maintien de la paix (ONU) (11)				
1. FONCTIONNEMENT															
1.1 Personnel		67 245	16 028	22 619		1 439	7 675						115 006		
1.1.1 Conscrits		67 245	16 028	22 619		1 439	7 675						115 006		
1.1.2 Autres personnels militaires, y compris les réserves															
1.1.3 Civils															
1.2 Opérations et entretien															
1.2.1 Fournitures d'usage courant															
1.2.2 Entretien et réparations															
1.2.3 Frais de voyage, etc.															
1.2.4 Loyers immobiliers															
1.2.5 Divers															
2. ACHATS ET CONSTRUCTION		122 961	63 705	62 289		7 253	21 063						277 271		
2.1 Achats		100 947	58 070	60 642		3 463	20 626						243 748		
2.1.1 Aéronavs et moteurs															
2.1.2 Missiles, y compris les têtes classiques															
2.1.3 Têtes et bombes nucléaires															
2.1.4 Navires et bateaux															
2.1.5 Véhicules blindés															
2.1.6 Artillerie															
2.1.7 Autres armes des forces terrestres															
2.1.8 Munitions															
2.1.9 Electronique et communications															
2.1.10 Véhicules non blindés															
2.1.11 Divers															
2.2 Construction		22 014	5 635	1 647		3 790	437						33 523		
2.2.1 Bases aériennes, aérodromes															
2.2.2 Bases de lancement de missiles															
2.2.3 Bases et installations navales															
2.2.4 Electronique, etc.															
2.2.5 Installations pour le personnel															
2.2.6 Locaux médicaux															
2.2.7 Installations d'entraînement															
2.2.8 Magasins, dépôts, etc.															
2.2.9 Locaux de commandement et d'administration															
2.2.10 Ouvrages fortifiés															
2.2.11 Abris															
2.2.12 Terrains															
2.2.13 Divers						5	102						385		
3. RECHERCHE-DEVELOPPEMENT		278	-	-											
3.1 Recherche fondamentale et appliquée															
3.2 Développement, essais et évaluation															
4. TOTAL (1+2+3)		190 484	79 733	84 908		8 697	28 840						392 662		

TURQUIE

[Original : anglais]
[9 avril 1987]

Instrument de publication internationale normalisée
des dépenses militaires

(Dépenses effectives aux prix courants)

Pays : TURQUIE

Exercice financier : 1er janvier-31 décembre 1986

Monnaie nationale et unité de mesure : livre turque (millions)

(L'unité de mesure ne doit pas dépasser 1/10 000 du total des dépenses militaires)

TURQUIE

TURQUIE (millions de livres turques)

Types de coûts	Forces stratégiques (1)	Forces terrestres (2)	Forces navales (3)	Forces aériennes (4)	Autres forces de combat (5)	Soutien, administration et commandement centraux		Forces paramilitaires (8)	Aide militaire			Total des dépenses militaires (1 - 12) (13)	Défense civile (14)
						Soutien (6)	Commandement (7)		Territoire national (9)	Etranger (10)	Maintien de la paix (OMN) (11)		
1. FONCTIONNEMENT												1 297 524	
1.1 Personnel													
1.1.1 Conscrits													
1.1.2 Autres personnels militaires, y compris les réserves													
1.1.3 Civils													
1.2 Opérations et entretien													
1.2.1 Fournitures d'usage courant													
1.2.2 Entretien et réparations													
1.2.3 Frais de voyage, etc.													
1.2.4 Loyers immobiliers													
1.2.5 Divers													
2. ACHATS ET CONSTRUCTION												547 466	
2.1 Achats													
2.1.1 Aéronaves et moteurs													
2.1.2 Missiles, y compris les têtes classiques													
2.1.3 Vêtements et bombes nucléaires													
2.1.4 Navires et bateaux													
2.1.5 Véhicules blindés													
2.1.6 Artillerie													
2.1.7 Autres armes des forces terrestres													
2.1.8 Munitions													
2.1.9 Electronique et communications													
2.1.10 Véhicules non blindés													
2.1.11 Divers													
2.2 Construction													
2.2.1 Bases aériennes, aérodromes													
2.2.2 Bases de lancement de missiles													
2.2.3 Bases et installations navales													
2.2.4 Electronique, etc.													
2.2.5 Installations pour le personnel													
2.2.6 Locaux médicaux													
2.2.7 Installations d'entraînement													
2.2.8 Magasins, dépôts, etc.													
2.2.9 Locaux de commandement et d'administration													
2.2.10 Ouvrages fortifiés													
2.2.11 Abris													
2.2.12 Terrains													
2.2.13 Divers												23 000	
3. RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT													
3.1 RECHERCHE fondamentale et appliquée													
3.2 Développement technologique, essais et évaluation												23 000	
4. TOTAL (1-2)												1 867 990	1 867 990

ANNEXE

Instrument de publication et directives s'y rapportant

Instrument de publication internationale normalisée
des dépenses militaires

(Dépenses effectives aux prix courants)

Pays :

Exercice financier :
jour, mois, année/jour, mois année

Monnaie nationale et unité de mesure :

(L'unité de mesure ne doit pas dépasser 1/10 000 du total des dépenses militaires)

TABLEAU

Types de forces Types de coûts	Forces aériennes g/ (1)	Forces navales (2)	Forces terrestres (3)	Forces aériennes (4)	Autres forces de combat (5)	Soutien, administra- tion et commandement g/		Forces paramili- taires g/ (8)	Aide militaire d/			Non ventilés (12)	Total des dépenses militaires (13)	Dépenses civiles g/ (14)
						Soutien (6)	Commandement (7)		Territoire national (9)	Etranger (10)	Maintien de la paix (11)			
1. FONCTIONNEMENT														
1.1 Personnel g/														
1.1.1 Consécrits g/														
1.1.2 Autres personnels militaires, y compris les réserves														
1.1.3 Civils														
1.2 Opérations et entretien														
1.2.1 Fournitures d'usage courant g/														
1.2.2 Entretien et réparations g/														
1.2.3 Frais de voyage, etc. g/														
1.2.4 Loyers immobiliers g/														
1.2.5 Divers														
2. ACHATS ET CONSTRUCTION														
2.1 Achats g/														
2.1.1 Aéronaves et moteurs														
2.1.2 Missiles, y compris les têtes classiques														
2.1.3 Têtes et bombes nucléaires														
2.1.4 Navires et bateaux														
2.1.5 Véhicules blindés g/														
2.1.6 Artillerie														
2.1.7 Autres armes des forces terrestres														
2.1.8 Munitions g/														
2.1.9 Electronique et communications														
2.1.10 Véhicules non blindés														
2.1.11 Divers														
2.2 Construction g/														
2.2.1 Bases aériennes, aérodromes														
2.2.2 Bases de lancement de missiles														
2.2.3 Bases et installations navales														
2.2.4 Electronique, etc. g/														
2.2.5 Installations pour le personnel														
2.2.6 Locaux médicaux														
2.2.7 Installations d'entraînement g/														
2.2.8 Magasins, dépôts, etc. g/														
2.2.9 Locaux de commandement et d'administration														
2.2.10 Ouvrages fortifiés														
2.2.11 Abris g/														
2.2.12 Terrains g/														
2.2.13 Divers														
3. RECHERCHE-DEVELOPPEMENT g/														
3.1 Recherche fondamentale et appliquée														
3.2 Développement, essais et évaluation														
4. TOTAL (1+2+3)														

DIRECTIVES

Première partie

Directives générales

1. L'instrument de publication se présente sous la forme d'un tableau où sont classées les dépenses en fonction du type des coûts de ressources (lignes) et du type de forces (colonnes). Les coûts des ressources ont une structure pyramidale afin de permettre la publication des données à différents niveaux d'agrégation. Les coûts se répartissent en trois grandes catégories : 1) fonctionnement; 2) achats et construction; 3) recherche-développement. Chacune des catégories se décompose en différents groupes et la plupart de ces groupes en sous-groupes. Les chiffres correspondant à chaque grande catégorie doivent être égaux à la somme de ceux de ses groupes respectifs et ceux de chaque groupe doivent être égaux à la somme de ceux fournis pour ses sous-groupes respectifs.

2. Il est souhaitable que les données soient fournies pour tous les types de forces et toutes les catégories des coûts de ressources à tous les niveaux d'agrégation prévus dans le tableau. S'il est impossible de le faire, on fournira les données disponibles.

3. Les chiffres demandés concernent les dépenses militaires effectives au cours du dernier exercice financier pour lequel on dispose de données. Les montants doivent être communiqués dans la monnaie nationale du pays et aux prix courants, c'est-à-dire aux prix pratiqués pendant l'année examinée. L'unité de mesure dans laquelle les dépenses sont exprimées peut être l'unité monétaire ordinaire elle-même (livre, rial, etc.) ou l'un de ses multiples habituellement utilisés. Ce multiple ne doit pas cependant être supérieur à 1/10 000 du montant total des dépenses militaires du pays. Par exemple, si les dépenses militaires totales sont de 78 453 296 unités monétaires nationales, les statistiques fournies seront exprimées en unités ne dépassant pas $1/10\,000 \times 78\,453\,296 (= 7\,845)$. L'unité de mesure utilisée pourra donc être exprimée en milliers d'unités monétaires.

4. Pour des raisons d'uniformité et de clarté dans la présentation, il est demandé de recourir aux symboles suivants uniquement :

- : Nul
- N : Négligeable ou moins de la moitié de l'unité employée
- () : Chiffre provisoire
- .. : Sans objet
- ... : Chiffre non connu

Il faudrait éviter d'utiliser des blancs ou des symboles autres que ceux qui sont indiqués ci-dessus. Si toutefois les Etats se sentent obligés d'utiliser des blancs ou d'autres symboles, ils sont priés d'indiquer clairement ce que ceux-ci signifient.

5. Il est souhaitable de fournir des données pour tous les types de forces et toutes les catégories des coûts de ressources à tous les niveaux d'agrégation prévus dans le tableau. S'il n'est pas possible, faute de données, de donner des

chiffres représentant des dépenses pour un certain type de forces, il est entendu que ces dépenses doivent être comprises dans le chiffre indiqué pour un ou plusieurs autres types de forces ou au moins dans le total. Pour la même raison, si les Etats déclarants ne peuvent fournir de renseignements sur les coûts de ressources qu'à des niveaux élevés d'agrégation, ils sont priés de présenter les chiffres au niveau d'agrégation qu'ils jugent approprié.

6. Afin de pouvoir perfectionner encore l'instrument de publication, les Etats sont priés de signaler toute difficulté d'ordre technique ou autre qu'ils pourront avoir rencontrée pour remplir le tableau et de recommander les modifications qu'ils jugeraient utile d'y apporter. Ces observations devraient être jointes au tableau complété.

Directives particulières

Les observations et les explications qui suivent concernent les rubriques du tableau qui semblent appeler des éclaircissements particuliers. Les lettres minuscules en début de paragraphe correspondent aux notes du tableau. Ainsi qu'il a déjà été indiqué dans l'introduction, les pays répondant à l'enquête sont priés de faire part au Groupe spécial de la nature des problèmes d'interprétation rencontrés en remplissant le tableau.

Types de forces (intitulés des colonnes)

a) Forces stratégiques

Les pays sont priés d'indiquer le montant des dépenses qu'ils consacrent aux armes nucléaires stratégiques telles qu'elles sont définies dans le Traité SALT II, et si ces définitions ne s'appliquaient pas, ils sont priés d'expliquer les leurs. Les données indiquées sous cette rubrique doivent inclure les dépenses consacrées à toutes les forces ou unités qui sont spécialement équipées et entraînées pour assurer le fonctionnement de systèmes de vecteurs servant à transporter ces armes. Les dépenses relatives à d'autres armes et forces nucléaires devront être indiquées sous la rubrique correspondante des forces armées.

b) Soutien, administration et commandement centraux (colonnes 6 et 7)

Dans les colonnes 6 et 7 doivent figurer les activités de soutien qui sont communes à plusieurs des forces énumérées dans les colonnes 1 à 5. Dans la colonne 6 doivent figurer toutes les activités de soutien autres que celles concernant l'administration et le commandement centraux des forces militaires qui, elles, doivent figurer dans la colonne 7. Celle-ci regroupe les dépenses afférentes au personnel militaire central et régional commandant plusieurs types de forces, notamment les fonctions administratives du Ministère de la défense.

c) Forces paramilitaires (colonne 8)

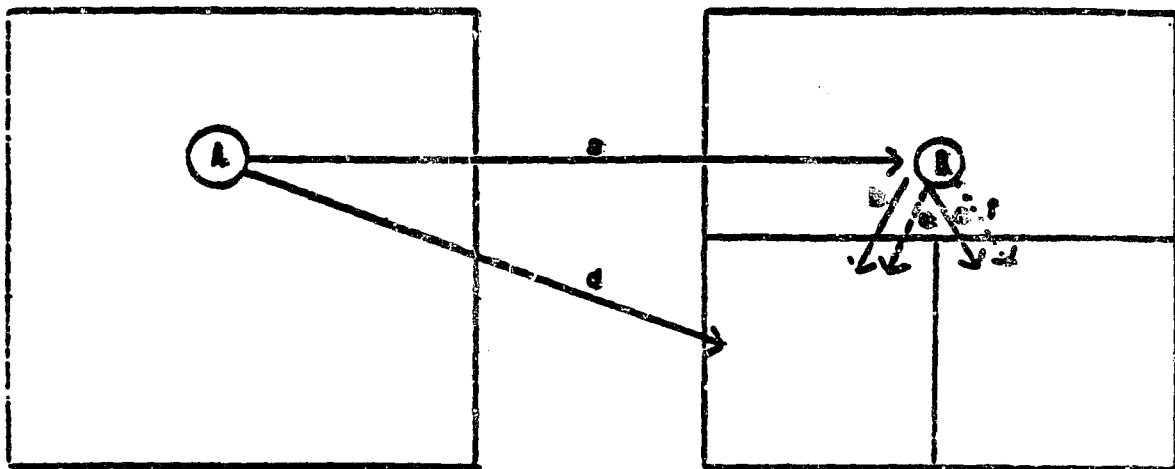
Le terme paramilitaire peut recouvrir divers types de forces. Ces forces peuvent garder les frontières nationales, essentiellement contre l'immigration illégale, la contrebande ou des infiltrations de partisans. Dans d'autres cas, leur principal objectif est de maintenir la sécurité intérieure. Ces forces peuvent également être utilisées contre un ennemi extérieur armé.

Aux fins de la présente enquête, il est nécessaire de définir les éléments qui doivent figurer dans le secteur militaire et ceux qu'il convient d'en exclure. Il semble raisonnable de faire figurer dans les forces paramilitaires les unités, formations, etc., dont l'organisation, l'équipement et la mission sont analogues à ceux des forces armées et qui peuvent participer à des combats dont les objectifs, le théâtre des opérations et les résultats sont de même nature que ceux effectués par les forces armées.

Les pays qui fournissent des chiffres pour cette rubrique sont priés de joindre au tableau une brève description des fonctions de ces forces.

d) Aide militaire (colonnes 9, 10 et 11)

Figure indiquant les voies que l'aide militaire peut emprunter



Explications

Un pays A peut accorder à un pays B une aide militaire (flux a) qui, par l'intermédiaire du budget de l'Etat du pays bénéficiaire, est destinée aux forces alliées stationnées sur le territoire de ce pays (flux b) ou au secteur militaire du pays bénéficiaire (flux c).

L'aide militaire peut également être destinée à des forces alliées stationnées sur le territoire d'un autre pays sans passer par l'intermédiaire du budget d'un pays tiers (flux d). (L'appui d'un pays à ses propres forces militaires à l'étranger ne doit pas être comptabilisé comme aide militaire. Ces dépenses doivent figurer dans les colonnes 1 à 7.)

Enfin, l'aide militaire peut être accordée par un pays à des forces alliées stationnées sur son propre territoire (flux e). Les dépenses que le pays B prélève sur ses propres ressources pour les consacrer à ses forces militaires sont représentées par le flux f.

Conclusions

Les pays du type A sont priés d'indiquer la somme des flux a et d, soit le total de l'aide militaire qu'ils accordent à des pays étrangers. Ce chiffre doit figurer dans la colonne 10. Les pays du type B sont priés d'indiquer la somme des flux b et e, soit le total de l'aide militaire qu'ils accordent à des forces alliées stationnées sur leur propre territoire. Ce chiffre doit figurer dans la colonne 9. Les flux c et f, c'est-à-dire les dépenses consacrées aux forces militaires propres du pays doivent figurer dans les colonnes 1 à 7 appropriées.

Dans la mesure où b et c sont les éléments du même flux a, un risque de comptabilisation double existe; les mêmes sommes pouvant être indiquées deux fois, par le pays A et par le pays B. Afin d'éviter cette double comptabilisation, les pays du type B sont priés d'indiquer le montant total de l'aide militaire qu'ils reçoivent de l'étranger, c'est-à-dire le montant du flux a. Lorsqu'un pays à la fois accorde une aide militaire et en bénéficie, il est prié de remplir à la fois les colonnes 9 et 10.

Les pays ayant fourni des troupes et du matériel dans le cadre des activités de maintien de la paix de l'Organisation des Nations Unies sont aussi priés d'indiquer toutes les dépenses supplémentaires effectuées à cette fin au cours de l'année examinée. Ces dépenses doivent figurer dans la colonne 11 du tableau, déduction faite de toute indemnité reçue de sources extérieures.

e) Défense civile (colonne 14)

Il s'agit là des dépenses effectuées pour la protection, autrement que militaire, des populations et des installations civiles contre les risques d'hostilité ou de désastres. Ce sont par exemple des dépenses relatives aux abris ainsi qu'aux plans et aux préparatifs pour l'évacuation puis la survie des civils de secteurs menacés d'attaque. Pour une définition détaillée du concept de défense

civile, les pays sont priés de se reporter à l'article 61 du Protocole additionnel de 1977 de la Convention de Genève de 1949. L'indication de données relatives à la défense civile concerne surtout les pays disposant de forces stratégiques.

Types de coûts (intitulés des lignes)

f) Personnel (ligne 1.1)

Le but étant de ne pas prendre en compte les rémunérations pour des services passés mais les sommes versées pour des services actuels et futurs, les coûts doivent comprendre les versements directs au personnel ainsi que les autres dépenses annexes qui sont à la charge de l'employeur, tels que les impôts, les pensions et les autres cotisations. Si ces données ne sont pas disponibles, elles peuvent être remplacées par l'indication du montant des dépenses effectuées au titre des services passés, telles que les pensions, notamment si les effectifs demeurent constants. En tout état de cause, le rapport doit être accompagné d'une explication sur la nature des données communiquées.

g) Conscrits (ligne 1.1.2)

Les coûts des conscrits s'entendent en tant que versements effectifs. Afin d'évaluer approximativement les coûts de substitution de l'appel des conscrits par le secteur militaire, les pays sont priés d'indiquer à la partie II ci-après les salaires moyens correspondants dans le secteur civil ainsi que les effectifs de la main-d'oeuvre soustraite au secteur civil du fait de la conscription.

h) Fournitures d'usage courant (ligne 1.2.1)

Ces dépenses recouvrent des achats de denrées alimentaires, de vêtements, de produits pétroliers, de matériel d'instruction (à l'exclusion des munitions), de fournitures médicales, de fournitures de bureau, etc.

i) Entretien et réparation (ligne 1.2.2)

Cette rubrique comprend les services contractuels de réparation et d'entretien du matériel et des installations ainsi que les achats de pièces détachées, de matières et d'outils pour la réparation et l'entretien du matériel et des installations.

Dans certains cas, les réparations ont pour but non seulement de rendre au matériel et aux installations leur qualité et leurs performances premières, mais aussi d'améliorer cette qualité ou de modifier ces performances. Dans une certaine mesure, il faut considérer ces activités comme des investissements. Les modifications importantes et les grosses réparations de ce type qui constituent pour partie des investissements doivent être indiquées ci-dessous dans les catégories de coûts 2.1 (Achats) ou 2.2 (Construction).

Les pays sont en tout état de cause priés de décrire la méthode choisie et d'expliquer la pratique ou les règlements comptables qu'ils suivent en ce qui concerne les éventuels investissements pour réparations et modifications importantes et de joindre ces observations au tableau complété.

j) Frais de voyage, etc. (ligne 1.2.3)

Cette rubrique comprend les dépenses au titre des achats de divers services tels que les frais postaux, les frais d'impression et d'autres frais.

k) Loyers immobiliers (ligne 1.2.4)

Comme les investissements initiaux en actifs immobiliers appartenant au secteur militaire ne donnent pas habituellement lieu à des versements effectifs, il est souhaitable d'ajouter au coût du loyer à communiquer la valeur actualisée de cet investissement. On peut estimer celle-ci au moyen de taux d'intérêt ou de taux d'amortissement appropriés pour l'année examinée.

l) Achats (ligne 2.1)

Le potentiel militaire d'un pays ne dépend pas seulement de ses achats de matériels et de sa construction d'installations militaires, mais aussi du taux d'amortissement, de désaffectation et de mise hors d'usage de ces biens. Les renseignements de ce type peuvent ne pas être aisément accessibles. Il serait toutefois hautement souhaitable d'obtenir, lorsqu'ils le sont, les renseignements sur les taux de désaffectation et de durée moyenne de service des différents types de matériels et d'installations. Ces renseignements devraient être joints au tableau. Voir également la note i) ci-dessus.

m) Véhicules blindés (ligne 2.1.5)

Dans cette rubrique figurent les chars, les véhicules blindés de transport de troupes et les autres matériels blindés.

n) Munitions (ligne 2.1.8)

Pour les mêmes raisons que celles indiquées au paragraphe l) ci-dessus, il est souhaitable de pouvoir comparer les achats de munitions et les consommations correspondantes. A cette fin, les pays sont priés de fournir ces dernières données à la partie II ci-après.

o) Construction (ligne 2.2)

La construction de nouvelles installations est souvent liée à l'acquisition de terrains. Les dépenses du secteur militaire relatives à l'acquisition de terrains doivent être communiquées séparément sous la rubrique 2.2.12 (Terrains).

p) Electronique, etc. (ligne 2.2.4)

Cette rubrique comprend également les communications ainsi que les structures et les installations apparentées.

q) Installations d'entraînement (ligne 2.2.7)

Cette rubrique comprend les dépenses occasionnées par la construction d'installations fixes d'entraînement telles que polygones de tir, courses d'obstacles, etc.

r) Magasins, dépôts, etc. (ligne 2.2.8)

Cette rubrique comprend les installations de réparation et d'entretien.

s) Abris (ligne 2.2.11)

Comme il n'est pas toujours possible de distinguer entre ouvrages fortifiés et abris destinés au personnel militaire, les pays sont priés d'indiquer le total de leurs coûts sous la rubrique 2.2.10 (Ouvrages fortifiés) et de réserver la rubrique 2.2.11 (Abris) aux abris construits principalement pour protéger la population civile.

t) Terrains (ligne 2.2.12)

Les renseignements concernant les ventes de terrains par le secteur militaire sont demandés ci-après.

u) Recherche-développement (ligne 3)

Il est possible de distinguer entre les deux groupes de cette catégorie selon le degré d'application des activités de recherche, c'est-à-dire la mesure dans laquelle elles sont axées sur la création d'un produit déterminé ("recherche à objectif"), comme par exemple un système particulier d'armes. Les activités de recherche fondamentale et appliquée non liées à un objectif peuvent par conséquent figurer dans le groupe 3.1; les activités de recherche à objectif figureraient dans le groupe 3.2, avec les activités de développement, lesquelles sont toujours considérées comme ayant un objectif.

Les pays qui éprouveraient des difficultés à distinguer entre ces deux types de classification sont priés de présenter leurs observations à ce sujet et de les joindre au tableau.

Partie II

1. Afin d'évaluer approximativement les coûts de substitution de l'appel des conscrits par le secteur militaire, les pays sont priés de fournir les renseignements suivants :

a) Le salaire moyen que les conscrits auraient vraisemblablement touché dans le secteur civil au cours de l'année examinée s'ils n'avaient pas été employés par le secteur militaire.

Réponse :
(salaire par durée de temps, unité monétaire)

Si cette estimation n'est pas connue, les pays sont priés de suggérer un salaire moyen dans le secteur civil aisément accessible qui puisse, selon eux, raisonnablement servir à mesurer le coût de substitution.

b) Le nombre d'années de service militaire effectuées par les conscrits au cours de l'année examinée.

Réponse :
(nombre d'années de service)

2. S'agissant du point d) des directives particulières, les pays sont priés d'indiquer ci-dessous le montant total de l'aide militaire reçue de l'étranger au cours de l'année examinée. Ce montant doit être libellé dans l'unité monétaire utilisée pour le tableau en convertissant de préférence les devises étrangères en monnaie nationale au moyen du taux annuel moyen sur le marché ou de la parité de change pratiquée par le Fonds monétaire international.

Réponse :
(montant)

3. S'agissant des alinéas n) et o), la valeur des renseignements demandés ici doit être identique à celle indiquée dans le tableau. On demande les chiffres totaux et, si possible, leur ventilation par type de forces comme dans les colonnes 1 à 12 du tableau, pour les rubriques suivantes :

Epuisement des stocks de munitions :

Vente par le secteur militaire de :

- a) Terrains :
- b) Biens immobiliers autres que les terrains :
- c) Matériel :
- d) Services :
- e) Divers :

4. Le groupe souhaiterait savoir si les statistiques portant sur les catégories suivantes sont disponibles ou non pour l'année examinée.

	<u>Réponse</u>	
	<u>Disponible</u>	<u>Non disponible</u>
Indice des prix touchant le secteur militaire	☐	☐
Exportations de matériel militaire	☐	☐
i) Par pays	☐	☐
ii) Par région	☐	☐
Importations de matériel militaire	☐	☐
i) Par pays	☐	☐
ii) Par région	☐	☐

5. En l'absence d'un taux de conversion auquel ils puissent se référer ou s'ils estiment ce taux impropre à la conversion des dépenses militaires, les pays sont priés d'indiquer d'autres méthodes permettant de comparer leurs dépenses militaires à celles des autres pays.
